

# LE SAINT-LAURENT

"L'IMPRIMERIE 'LE SAINT-LAURENT', Limitée". Propriétaire.

REDIGE EN COLLABORATION

## MESURE OPPORTUNE

Le 20 avril, 1917.

La crise du papier, déjà considérable il y a quelques mois, s'accroît d'une manière alarmante. Le prix de cet article d'utilité première a quadruplé depuis le commencement de la guerre, et si cela se continue encore un an, on se demande ce qu'il adviendra.

La propriété forestière a pris de ce fait une valeur plus considérable, toute à l'avantage de notre province, mieux située que toute autre partie de l'Amérique du Nord pour profiter de cette industrie.

C'est ce que le gouvernement Gouin, toujours soucieux de l'intérêt public, et du développement de nos ressources, a réalisé, et nous croyons savoir que d'ici à peu de mois, au commencement de l'été probablement, le Ministre des Terres offrira en vente une assez grande étendue de limites situées sur divers points de la province, au lac Saint-Jean, sur l'Ottawa Supérieur et dans la vallée du Saint-Maurice.

Les demandes nombreuses qui arrivent au département des Terres depuis un an justifient le gouvernement provincial de faire cette vente pour laquelle le temps ne pouvait être mieux choisi.

Nous possédons un immense domaine forestier dont une notable partie est restée improductive jusqu'à présent. L'occasion est des plus favorables pour l'ouvrir à l'industrie.

Outre le revenu appréciable que cette vente devra apporter à la province en capital, droits de coupe, et rente foncière, le gouvernement provincial aura aussi la satisfaction de savoir que tout en développant nos ressources forestières, il contribue aussi à améliorer la crise du papier, et que sa politique éclairée servira à diminuer le coût de cet article de nécessité première.

Ceci, comme on le voit, est de la bonne administration poursuivie dans le véritable intérêt du peuple, par Sir Lomer Gouin et son cabinet, et il convient de le noter.

## Le peuple n'en veut plus

Il n'y a qu'à prêter l'oreille aux murmures qui montent de partout, et c'est comme un concert de malédictions où la note dominante ne laisse de doute à personne : qu'ils s'en aillent !

Après 1911, le peuple n'a pas été lent à comprendre qu'il était tombé entre les mains d'exploiteurs et d'aventuriers politiques du pire calibre.

Même avant que la guerre ne fût déclarée et qu'on eût assisté aux saturnales qui ont marqué leur administration des choses de la milice, les électeurs avaient compris quelle erreur ils avaient commise en les préférant à Laurier et au parti libéral qui pendant plus de seize ans, avaient mis le pays prospère, et amené l'aisance presque sous tous les toits.

Alors, on vit ce spectacle unique d'un gouvernement puissant, incapable de garder ses amis au pouvoir dans les provinces où ils semblaient fortement assis et consolidés.

Ils perdirent leur premier château fort au Manitoba où la mesure était si pleine qu'elle renversa; il est vrai que la cheville ouvrière du parti, Bob-Rogers, était montée sur la scène fédérale, et que son ami Roblin, et tous les écumeurs qui l'entouraient n'étaient pas de taille à lutter contre le parti libéral, solide, qui montait toujours à l'assaut contre cette forteresse qui croûla un bon matin, à la grande joie de tous les citoyens honnêtes de la province manitobaine et du pays tout entier.

Ce fut bientôt le tour de la Colombie-Anglaise, volée, exploitée, séduite à l'état d'île payant taxe, et corvéable à merci, le peuple, sur la côte du Pacifique, se souleva un bon jour, brisa ses liens, et renversa les idoles aux pieds d'argile.

Et maintenant que les libéraux sont dans la place, ils constatent comme au Manitoba, que ce ne

sont que vols et rapines, saletés et déshonneurs qui ont été l'apanage de tous ces vampires de la politique pour qui rien n'était sacré.

Ce n'était pas encore assez; il fallait passer au crible les bleus du Nouveau-Brunswick, et cela s'est fait en un tour de main.

Les voilà donc chassés, conspués, aculés comme les bêtes féroces que la meute a cernées dans un coin, et l'hallali! que l'on entend d'un océan à l'autre, c'est le cri de suprême réjouissance de tout un peuple qui se sent enfin délivré du joug de ses oppresseurs, et de la honte d'être gouverné par des spéculateurs éhontés, des politiciens de bas étage, des voleurs des fonds publics et du domaine provincial.

Les consciences, soulagées un peu partout, se sont dit : ce n'est pas assez; ce qu'il faut, maintenant, c'est de frapper à la tête, car c'est de là, que nous vient tout le mal.

Et le concert s'enfla de toutes les voix qui demandent justice; et les cris de tout un peuple se firent entendre de Halifax à Vancouver, et ce que l'on voulait, c'est le rejet dans l'opposition de tous ces saltimbanques qui n'ont passé au pouvoir que pour deshonorer le Canada, s'enrichir, combler leurs amis, augmenter le fardeau des taxes, soulever les préjugés anglais contre la race française, et commettre toutes les saletés possibles afin de garder le pouvoir.

Et l'heure est arrivée de donner au peuple la chance de se faire entendre; c'est le grand jour qui approche où il faudra faire le grand nettoyage des écuries d'Augias; il appartient aux libéraux de ne pas laisser passer l'occasion qui s'offre de renvoyer dans l'opposition les incapables criminels qui conduisent, en aveugles, les destinées du Canada.

Où le peuple tout entier demande des élections, et le plus tôt possible; c'est pourquoi, dans les clameurs qui montent de partout, on entend la voix distincte des opprimés et des déshonorés qui crie aux quatre coins de la Confédération. Qu'ils s'en aillent ! Le peuple n'en veut plus !

ARGUS.

# 1917 PRINTEMPS 1917

Téléphone Kam. 8

La maison renommée pour les belles marchandises.

La maison qui représente ce qu'il y a de meilleur en toutes choses dans les modes.

Les nouvelles marchandises pour la saison du printemps sont en mains.

Elles sont prêtes pour les acheteurs.

## JOS. VIEL

### MAGASIN A RAYONS

Le meilleur stock,  
Le meilleur assortiment,  
La meilleure valeur.

#### POUR DAMES

Etoffes à Robes, à Costumes, à Matinées, Soieries, Mousselines, Toiles à Costumes, Matinées Soie, Lawn.

Et aussi un grand choix d'articles de fantaisie.

UN ACCUEIL CORDIAL ATTEND L'ACHETEUR.

Garnitures de Maisons, Prélarts, Rugs, Rideaux.

JOS. VIEL,

168 RUE LAFONTAINE,  
FRASERVILLE, QUE.

### APRÈS UNE MALADIE

vos système nerveux est affaibli; vos forces sont anéanties; votre digestion est atteinte; votre sang est appauvri.

## L'EMULSION SCOTT

est une nourriture tonique qui nourrit les nerfs, répare les tissus usés, donne de la force au sang, aiguise l'appétit et rétablit graduellement les forces.

Prenez l'Emulsion Scott vous-même ou rappelez à un ami souffrant que l'Emulsion Scott a fait toutes ses épreuves.

Remarquez la marque de fabrique ci-contre.



### UN HOMME DE JACKSON, Miss.

Dit comment il s'est guéri d'un Rhume Chronique.

Jackson, Miss. — "Je suis charpentier, et la grippe m'avait laissé avec un rhume chronique; j'étais affaibli, épuisé, ruiné. J'ai pris toutes sortes de sirops pour le rhume, sans en retirer aucun soulagement. J'ai lu quelque chose au sujet de Vinol et j'ai décidé de l'essayer. Avant d'avoir fini de prendre la première bouteille, je me sentais déjà mieux, et après en avoir pris deux bouteilles, mon rhume est entièrement disparu, et je suis maintenant plus fort et plus vigoureux".

JOHN L. DENNIS.

Vinol est un tonique exquis, composé de foie de morue et de fer, garanti pour les rhumes, les bronchites et pour les sangs affaiblis et épuisés.

Seuls agents

The Fraserville Drug Co.

Fraserville Qué.

## NOTES LOCALES

### VA ET VIENT

La famille de M. Hurteau, Surintendant de la "Métropolitain Life Ass." est arrivée dans notre ville depuis une semaine. M. Hurteau occupera la résidence No 32 Rue de l'Eglise.

Melle Marie-Thérèse Fraser est à Québec pour une promenade de quelques semaines.

M. Luc Lizotte, marchand de St-Pacôme, était de passage en cette ville, pour affaires, la semaine dernière.

M. le curé Martin, de Ste Anne de LaPocatière, est venu mardi de cette semaine, pour célébrer le mariage de son frère M. Paul Emile Martin.

M. Alexandre Michaud, avocat, parti aux Escoumins la semaine dernière, par affaires professionnelles, est revenu à son bureau mardi.

Melle Marguerite Fraser de cette ville est en promenade à Québec.

M. et Mde W. A. Potvin sont actuellement à Québec pour quelque temps.

M. Albert Michaud, Arpenteur-Géomètre de Trois-Pistoles, était de passage à Fraserville mardi, en route pour Edmundston, N. B.

M. L. P. Lizotte, avocat, est parti pour Québec ce matin, dans l'intérêt de son bureau.

M. Joseph Duhamel, voyageur de commerce de Toronto, était en ville au commencement de la semaine.

M. J. V. Perrin, gérant de la "Brown Corporation", est de passage en notre ville pour l'établissement des bureaux de sa compagnie.

M. Alexis Darisse préfet du comté de Kamouraska, était à la Rivière du Loup, dimanche.

### Commencement d'incendie

Un commencement d'incendie s'est déclaré mardi matin vers 8 hrs 1/2 chez M. J. E. Marcotte, représentant de la "Great West Life Ass. Co". N'eut été l'arrivée prompt de notre vaillante brigade de pompiers, on aurait certainement un désastre à enregistrer. Les pertes couvertes par les assurances s'élevaient à une centaine de dollars.

### Mariage à l'horizon

On annonce pour la mi-juin le mariage de Melle Diane Ouellet-Charrier de cette ville avec M. Ludger Thiboutot, conducteur de malle de Ste Héleine. Leurs fiançailles ont eu lieu dimanche dernier à la résidence de M. David Charrier.

### Mariage Martin-Chassé

Mardi matin à 6 1/2 hrs à l'église St-Patrice a été célébré le mariage de M. P. E. Martin à Mademoiselle Isabelle Chassé tous deux de cette ville.

Ce fut M. l'Abbé Ed. Martin, curé de Ste-Anne de la Pocatière, frère du marié qui bénit l'union des nouveaux époux. Durant la messe nuptiale de magnifiques chants ont été exécutés.

Après le déjeuner, pris chez les parents de la mariée, l'heureux couple partait en voyage à Toronto, Niagara et Buffalo.

Nos meilleurs vœux les accompagnent.

### Projet de vente

Un parti d'américains est allé visiter l'Isle aux Lièvres la semaine dernière avec l'intention d'acheter le bois que renferme en assez grande quantité cette île. Les explorateurs étaient accompagnés de M. Georges St Pierre, de cette ville. L'île est la propriété des héritiers Frazer.

### Assemblées d'actionnaires

Les actionnaires de la Compagnie de Chaussures de Fraserville ont eu leur assemblée annuelle la semaine dernière. Un projet ayant pour but l'annulation d'un certain nombre d'actions de la compagnie, n'ayant pu être discuté à fond, il y aura probablement dans quelque temps une assemblée extraordinaire des actionnaires.

### Un héros de l'Isle Verte

M. R. W. Lindsay de l'Isle Verte a reçu un télégramme d'Ottawa lui annonçant que son fils le Lieutenant W. R. Lindsay du 22ème a été blessé dans la bataille de Vimy le 9 avril.

### Le recensement de notre richesse agricole

A la fin de la semaine dernière, le gouvernement provincial a décidé de faire annuellement la compilation des statistiques de notre agriculture. Cette compilation se fera entre les 15 et 20 juin par l'entremise du Bureau provincial des statistiques, dirigé par M. G. E. Marquis. La publication de ces statistiques est de nature à mieux faire connaître et apprécier au dehors notre richesse agricole. Le cultivateur fournira lui-même les chiffres demandés et son devoir est donc d'aider le gouvernement.

### Les Cartes du Service National

Voici quel est le nombre de cartes du service national qui ont été retournées à Ottawa de chaque province.

Ontario, 627,152; Québec, 290,866; Saskatchewan, 149,649; Manitoba, 131,265; Nouvelle-Ecosse, 92,767; Alberta 88,278; Colombie Anglaise, 76,978; Nouveau-Brunswick, 70,927; Ile du Prince Edouard, 21,479;

Québec a obtenu le second rang sur la liste. Les fanatiques d'Ontario vont-ils encore japper! Oseront-ils prétendre que les canadiens-français sont des peureux?

### M. Charles Desjardins de Montréal est mort

M. Charles Desjardins, propriétaire de la maison de fourrures bien connue "Charles Desjardins & Cie" est décédé hier matin après une longue maladie. M. Desjardins était dans le commerce des fourrures depuis quarante ans. Il était âgé de 74 ans et était né à Kamouraska. Il appartenait à une famille de cultivateurs. Le défunt laisse trois fils.

### Au tableau d'honneur

Les listes publiées par le Dept. de la Milice contiennent un grand nombre de soldats blessés parmi lesquels nous remarquons MM. B. Côté de Rimouski, G. Madore de cette ville et J. Boucher de Trois Pistoles.

### La Grande Revue

Nous accusons réception du premier numéro de "La Grande Revue" publiée à Montréal sous la direction de M. Arthur St-Pierre.

Nous signalons avec plaisir à nos lecteurs l'apparition de cette revue littéraire hebdomadaire dont le programme se résume en deux mots: "La Grande Revue" est catholique et canadienne-française. La première livraison est très intéressante et fait bien augurer pour l'avenir. Nous félicitons l'éditeur et nous lui souhaitons tout le succès possible.

### Conseil Municipal

A la dernière séance du conseil, M. Evariste Talbot, greffier de la cité, a lu une lettre adressée par M. Médéric Martin, maire de Montréal, à toutes les municipalités de la province de Québec, afin de leur demander d'appuyer son projet qui consiste à réclamer du Gouvernement Provincial, pour les municipalités, la moitié des taxes des automobiles.

Une résolution dans ce sens a été proposée par l'échevin Gendron et secondée par l'échevin Nadeau. (Adopté.)

Il a été proposé par l'échevin Pelletier et secondé par l'échevin Dévost, que MM. J. O. Girard et J. O. Binet soient nommés évaluateurs pour les stocks de marchandises en magasin, et que MM. François Viel, David Lavoie et Georges Desjardins soient aussi nommés évaluateurs des propriétés pour le rôle d'évaluation de 1917. (Adopté.)

M. Jules Langlais, avocat, a été recommandé au Gouverneur en Conseil pour être nommé

Recorder.

Il a été proposé par l'échevin Gendron et secondé par l'échevin Nadeau que son salaire soit fixé à \$200.00.

Ensuite le conseil a pris connaissance du bilan pour le dernier exercice financier.

Nous devons dire que le bilan a été préparé par Monsieur J. A. Benoit, comptable licencié de Fraserville, qui s'est très bien acquitté de sa tâche.

## Lettre de France

Nous nous faisons un plaisir de reproduire une lettre de M. J. Y. Pomet actuellement au front, lettre adressée au Docteur Parrot qu'il a bien voulu nous transmettre.

En France en Service Actif.

22 mars 1917.

Mon cher Docteur,

Quelques petits mots à la hâte pour vous dire que je suis encore debout malgré les rhumes et fatigues, et que je pense à mes amis de Fraserville, en songeant au retour glorieux, si Dieu le permet, ce dont je le lui demande tous les jours, en le remerciant de m'avoir protégé durant la journée ou la nuit écoulée.

J'inclus 4 cartes, dont une pour vous, pour les trois autres, vous voudrez bien leur donner leur adresse, vu que ce sont des voisins, car le temps me manque pour les adresser séparément, et les enveloppes et papier manquent ici; merci d'avance, et puis nous n'avons pas d'aise pour écrire dans notre malheureux gîte.

Je suis toujours courageux, et je fais mon service avec cœur, ayant toujours espérance dans le succès final qui est commencé. J'ai grande hâte au retour dans la famille, mais ce ne sera pas encore avant l'hiver prochain, que c'est long l'éloignement, et en service actif avec cela, enfin patience.

Mille salutations et bons souhaits.

Votre dévoué,

No 889158,

Sergent Jos. Y. Pomet,  
25e Company Field Service,  
Can. Forestry Corp B. E. F.,  
Co C. W. S. — Heavy Branch  
Machine Gun Corps, France.

### Chemin de fer du Gouvernement Canadien.

Fermeture de l'embranchement de Rivière Ouelle et du service à Malbaie.

Il est annoncé comme prenant effet le 20 avril courant que la branche de Rivière Ouelle jonction au quai de la Rivière Ouelle sera permanentement fermée et le service fait par le vapeur "Champlain" entre le quai de Rivière Ouelle et Malbaie cessera aussi à partir de cette date.

### PERDUE

Une plume fontaine montée en argent a été perdue sur la rue Lafontaine. La personne qui l'aura retrouvée, S. V. P. la remettre au bureau du St-Laurent.

### Vente à l'encan

Il sera vendu à l'encan, lundi le 30 avril, à la maison de feu Octave Chamberland, en face du Bureau de Poste, tout ameublement de salle à dîner, de chambre à coucher et de salon etc. etc.

### A LOUER

Joli logement à deux étages, très confortable, à louer à très bas prix.

S'adresser au No 40 rue St-Elzéar, St-François-Xavier, Fraserville.

### A louer ou à vendre

Une boulangerie avec voiture de livraison située au No 4 St Marc.

S'adresser à

Maxime BERUBE.

INCORPORÉE 1855

## LA BANQUE MOLSONS

Capital et Fonds de Réserve \$8,300,000

96 Succursales au Canada.

Toutes Affaires de Banque Transigées.

Lettres de Crédit Circulaires, mandats d'argent

DEPARTEMENT D'ÉPARGNES

Le plus haut taux d'intérêt alloué

A. C. SUTHERLAND, Gérant,

SUCCURSALE DE : Fraserville,

Rivière du Loup, Station.

## Conservez vos fourrures



Maintenant que la saison des fourrures est terminée, nous vous invitons cordialement à nous donner vos fourrures en emmagasinage pour l'été. Nous vous donnons un certificat d'emmagasinage en retour de vos fourrures, qui couvre toutes les pertes par le feu, le vol et les mites. Vos fourrures sont nettoyées dès que nous les recevons et elles seront nettoyées à l'automne avant de vous les remettre, de sorte que les fourrures ainsi gardées sont toujours belles et ne sont jamais tapées, ni fripées. De cette manière vos fourrures durent le double de temps et pour une modique somme vous n'avez aucune inquiétude.

Durant la morte saison, nous réparerons les fourrures que vous voulez faire transformer à des prix très bas. Nous pouvons vous montrer les nouveaux modèles pour 1917-18 si vous le désirez. Venez choisir.

Téléphonez et nous irons chercher vos paquets chez-vous.

Venez voir notre assortiment de chapeaux et calottes.

## C. G. LEMIEUX,

Manufacturier de fourrures.

RUE LAFONTAINE, Fraserville

**PROTEGEZ, PROLONGEZ, CONSERVEZ**

**Votre Vue!!**

**OPTICIEN SPÉCIALISTE**

ayant fait des études sérieuses et approfondies de l'optométrie, et ayant plus de vingt années de pratique et de succès dans les examens les plus difficiles, je puis donc

**GARANTIR SATISFACTION.**

REMARQUE:—Je fais une spécialité des vues bien brisées et difficiles à ajuster.

**SALON D'OPTIQUE PRIVÉ,**

aménagé des instruments électriques, nouveau modèle, permettant un examen très minutieux de la vue.

**VERRES DE TOUTES SORTES,**

pour bien voir de près et de loin, pour protéger la vue contre la lumière vive, le grand vent, la poussière, pour automobilistes, conducteurs et serre-freins, ingénieurs et chauffeurs, etc., etc.

**MONTURES de LUNETTES et LORGNONS**

Les plus nouvelles et les plus chics, parfaitement ajustées et qui ne vous vieillissent pas.

**REPARATIONS DE**

**Montres, Horloges, Bijoux, etc.,**

sont bien faites, livrés VITE et pour le jour PROMIS.

Mon apprentissage terminé, j'ai suivi les cours techniques et pratiques du "Canadian Horological Institute" de Toronto, Ont. Ainsi vous êtes donc assuré d'avoir satisfaction.

**UNE ATTENTION spéciale est donnée aux montres de chemin de fer**

**AU**

**GRAND MAGASIN POPULAIRE DE BIJOUTERIE**

**J. H. PELLETIER,**

**327 RUE LAFONTAINE, FRASERVILLE, Qué.**

Il y a toujours, dans tous les prix, un stock considérable et toujours à la mode de montres, horloges, verre taillé, argenterie, porcelaine japonaise, articles en cuir et fantaisie, cannes, parapluies, bijoux les plus nouveaux, etc

**CADEAUX**—Désirez-vous faire un cadeau de noces, de fête, de première communion, de baptême, de parties de cartes, de sport quelconque, venez en premier lieu examiner mon stock considérable et très varié.

**J. H. PELLETIER,**

**Bijoutier-Opticien-Optométriste Diplômé.**

Diplômé de l' "Optical Institute of Canada" en mai 1897.  
Diplômé et membre de l' Association des Opticiens de la province de Québec", le 1er mai 1906.

Tél. Kamouraska 45—Boîte Postale 124.

"Plus de mal de tête pour vous—Prenez-les!"  
N' "étouffez" pas le mal de tête sans en faire disparaître la cause: Prenez les Tablettes Chamberlain qui guérissent mal de tête, et donnent une sensation de souplesse et santé parce qu'elles tonifient le foie, adoucissent l'estomac et nettoient les intestins. Essayez-les.  
18 Drogistes, 25c ou par la poste CHAMBERLAIN MEDICINE CO. Toronto, Ont.

**CHAMBERLAIN'S TABLETS**

**Dr J. O. Lambert, LIMITÉE**  
MONTREAL  
LES PLUS GRANDS FABRICANTS DE  
SIROP CONTRE LA TOUX, LE RHUME, ETC.  
—ANTICONSOMPTIF DE L'EMPIRE BRITANNIQUE—  
CE BIENFAISANT SPECIFIQUE EST VENDU PARTOUT.

**AGENT DEMANDÉ**

On demande immédiatement un homme ayant cheval et voiture et de bonnes références pour faire la distribution des eaux gazeuses. Clientèle établie.  
S'adresser au Bureau du St Laurent.

**Tribune Libre**

**Le prix du pain à Fraserville**

M. l'Éditeur du St Laurent,

Dans un article, publié dans le dernier numéro de votre journal vous dites entre autres choses, que le prix du pain à Fraserville est ridicule à 30 centins le pain de 6 livres, vous menacez de saboter les boulangers et vous concluez en disant, nous en reparlerons.

Si vous nous le permettez, nous allons en reparler de suite.

D'abord le prix du pain de 6 livres à 30 sous le pain, est un prix ridicule, c'est vrai. Mais il n'est pas ridicule parce qu'il est trop élevé, il l'est, parce qu'il est trop bas.

Dans toute chose, se renseigner, s'instruire est de première nécessité. Les imbéciles seuls parlent à tort et à travers sur ce qu'ils ne connaissent pas.

Voici un petit calcul, basé sur des chiffres officiels, connus, faciles à comprendre et qui pourra aider à reparler de nos prix.

En 1914, avant la guerre la farine se vendait \$4.90 le baril de 196 lbs. et nous vendions le pain 18 sous. Le 19 avril courant 1917, la même farine se vendait \$12.95 le baril de 196 lbs.

Pour garder la même proportion, nous aurions dû mettre le pain à 47½ sous. Nous l'avons mis à 30 sous. Est-ce ridicule?

Le 7 avril 1917, le prix de la farine était de \$10.65 le baril et nous vendions le pain 28 sous.

Le 19, elle se vendait \$12.95, soit \$2.30 de plus par baril, et nous avons augmenté nos prix de deux sous.

Pour garder la même proportion, nous aurions dû augmenter nos prix de 5 sous par pain de six livres, nous ne les avons augmentés que de deux sous. Est-ce ridicule?

Un autre petit calcul pour éclairer davantage le sujet.

Dans un baril de farine de 196 livres, il y a 44 pains de six lbs. Au prix de \$12.95 le baril, cela fait pour la farine seule, par pain 28.4 cts.

Le coût de confection et de livraison, gages, chevaux, nourriture etc. c'est au bas mot, par pain, 05 cts. .... 33.4 cts.

De sorte que sans faire un sou de profit, il nous faudrait vendre le pain à 34 sous le pain de 6 livres. Nous le vendons 30 sous. Est-ce ridicule?

Maintenant nos prix sont-ils plus élevés qu'ailleurs? Non.

A Winnipeg, en plein centre du pays producteur de blé le pain se vendait le 20 avril courant, 8 sous par pain de 1 lb. Soit 48 sous par pain de 6 livres. Voir le Soleil du 20 avril.

A Providence R. I. Etats Unis, il se vendait le 21 avril, 55 cents par pain de 6 lbs.

A Lévis le 23 avril, il se vendait 32 sous. Sommes-nous ridicules en ne le vendant que 30 sous?

Peut-être en ce sens que nous vendons trop bon marché. Mais nous espérons que la partie saine et intelligente de notre population appréciera l'effort que nous faisons pour lui alléger le coût de la vie pour l'aliment le plus nécessaire à la vie, le pain, et que loin de nous saboter, elle déversera son mépris sur ceux qui, par ignorance, voudraient l'ameuter contre les boulangers.

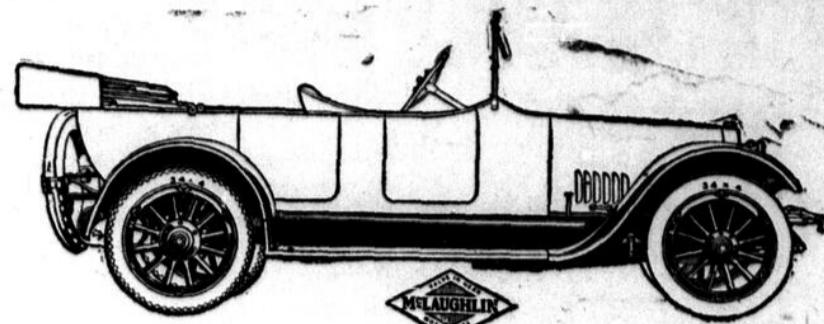
Avis à ceux qui veulent en reparler, nous sommes à leur disposition.

"LES BOULANGERS"

de Fraserville.

25 avril 1917.

**AUTOMOBILE McLAUGHLIN**



**D-Six-45, Spécial, 1917**

**\$1580.00**

**LIVREE ICI**

**Confort, Distinction, Luxe, Force et Endurance**

Ces qualités ont été prouvées par dix années de satisfaction aux acheteurs.

Venez voir les différents modèles à notre salle de vente, 90 Rue Lafontaine.

**La Cie d'Autos de Témiscouata**

ENG. Fraserville.

**S. BELLE, Cérant.**

**Cour des Sessions de la Paix**

Le 13 avril dernier MM. les magistrats Choquette et Corriveau sont venus siéger en Cour des Sessions de la Paix pour rendre jugement dans des causes jusque-là pendantes.

M. le magistrat Choquette a rendu jugement dans un procès expéditif du Roi vs Alphonse Bérubé, de Ste-Anne de la Pocatière. Le prévenu a été déclaré non coupable du crime de parjure dont il avait été accusé. Mre D. Lévesque représentait la Couronne, et Mre Léo Bérubé l'accusé.

M. le Magistrat Corriveau a aussi rendu jugement dans deux autres causes après audition de l'enquête préliminaire. Dans la cause de la succession A. Fraser vs J. Auclair, sur accusation de vol de bois, le prévenu a été condamné à subir son procès.

MM. Potvin et Langlais représentaient les plaignants, et MM. Lizotte et Michaud représentaient l'accusé.

Jugement a été aussi rendu sur enquête préliminaire dans la cause de Wilfrid Dubé de St Pacôme contre le Dr Thomas W. Michaud aussi de St Pacôme. Le prévenu a été condamné à subir son procès aux assises criminelles, sur la plainte portée contre lui pour tentative d'extorsion d'argent. Mre Lapointe, Stein & Lévesque représentaient le plaignant et Mre Léo Bérubé agissait pour l'accusé.

Le 25 avril la Cour de Magistrat a encore siégé sous la présidence de M. le Magistrat Corriveau. Après audition d'une cause du Percepteur du Revenu vs Georges Boucher, père, de St Epiphane, la plainte a été déboutée faute de preuve. Mre D. Lévesque était l'avocat du Revenu, et Mre Léo Bérubé l'avocat du défendeur.

On a aussi procédé dans une autre cause sur la plainte faite par M. Jean Rhéaume constable de P. C. R. contre Albert Curtis, marin au service de la marine royale, et contre le soldat Edgar Finney, tous deux accusés d'assaut avec une arme à feu et un couteau sur les passagers de l'express Mariti-

me de P. C. R.

Les accusés défendus par Mre Alex. Michaud, du bureau Lizotte & Michaud ont été mis en liberté.

La Cour de Magistrat a été ensuite ajournée au 3 de mai.

**ESSAYEZ-LES**

La prochaine fois que vous souffrirez d'un mal de tête, d'une indigestion, d'un excès de bile ou d'un manque d'appétit, essayez les

**BEECHAM'S PILLS**

Le remède le plus répandu dans l'Union. En vente partout. En boîtes de 25c.

**A quand votre voyage dans l'Ouest Canadien?**

Si vous avez l'intention d'aller dans l'Ouest Canadien cette année, rappelez-vous qu'en utilisant le réseau de Chemin de Fer Canadien du Pacifique vous voyagez sur le réseau le plus moderne et qui vous offre le maximum du confort au minimum de dépenses. Les trains circulent directement tous les jours entre l'Est et l'Ouest, comportent un matériel des plus modernes et sont sans égal.

Le Chemin de Fer Canadien du Pacifique atteint tous les endroits de l'Ouest Canadien et traverse un territoire exclusivement canadien vous évitant tous les ennuis inhérents aux routes dont les trains circulent en partie à travers les Etats-Unis.

Renseignements supplémentaires sur demande à Chas. A. Langevin, Représentant du Service des Voyageurs, 30 rue St-Jean et Gare du Palais, Québec.

**MARCHANDS**

Annoncez dans les colonnes du "Saint-Laurent"

# LA VIE FEMININE

## Chronique

### De tout un peu

Ces jours derniers, alors que je faisais ma lecture quotidienne, il m'est venu des idées plus ou moins saugrenues que je ferais tout aussi bien de garder pour moi-même, sans doute. Mais je suis curieuse de savoir si quelques-unes de vous Mesdames, tout en étant plus discrètes, n'avez pas eu les mêmes impressions.

Tout le long du livre que j'avais en mains, pas très intéressant, pour tout dire, il était question des yeux mauves" de l'héroïne. Des yeux mauves ! En avez-vous déjà vu, vous, mes amies ? Moi, pas. Et à ce propos, je me suis remémoré des portraits de femmes, des silhouettes de jeunes filles décrits par des auteurs en veine d'enthousiasme ou d'originalité. Ne trouvez-vous pas que ces descriptions sont souvent bien singulières ? Si l'on s'avisait de crayonner le dessin de ces créatures onduleuses, aux prunelles vertes ou mauves, aux cheveux de flammes, à la bouche de grenade ou de cerise," etc. Quelle exposition cela ferait d'être étranges et.....hybrides !

Je me souviens d'avoir vu, il y a longtemps, dans une feuille humoristique, l'illustration exacte d'un de ces portraits créés par l'imagination fantaisiste d'un romancier. Elle avait pour cheveux des rayons de soleil, ses yeux étaient deux étoiles, sa bouche un bouton de rose et son cou mince avait les grâces du cygne". Le caricaturiste avait bel et bien mis deux étoiles à la place des yeux, des rayons de soleil pour chevelure, un bouton de rose en guise de bouche et le cou présentait les gracieuses et longues ondulations d'un col de cygne. Voyez-vous l'image ? C'était criant et grotesque. Chaque fois qu'il m'arrive de rencontrer de ces descriptions impossibles, je revois les deux étoiles et le reste, et mon héroïne est gâtée à jamais. Dieu a fait la femme assez belle, assez gracieuse pour que le plus échevelé des romanciers n'ait pas à se préoccuper de modifier et d'embellir ce chef-d'oeuvre du Créateur. N'est-ce pas ?....

Dieu, que l'hiver est lent à partir ! La température nous en joue-t-elle de vilains tours ? Le printemps fait de la coquetterie, nous donne un beau sourire, aujourd'hui, demain se cache au fond d'un ciel tout sombre et tout gris. Il nous a même, l'insolent, couvert de neige alors que nous nous disposions à lui faire la plus aimable de nos risettes. Celles qui ont arboré leurs nouveauté, malgré l'air maussade de la jeune saison, avaient l'allure gelée, frileuse tout au moins, et le contraste était assez piquant des chapeaux fleuris et des manteaux de fourrure. Qui de nous n'a grogné contre la bise qui persiste à rester aigre et le soleil qui boude ? Ce qui ne nous empêchera pas de reprendre notre mine gracieuse aux premiers beaux rayons de Phébus capricieux.

Le temps est venu d'enlever les châssis doubles et de mettre les jalousies. Nos maisons vont faire leur toilette d'été ; nos gazons vont mettre leur joli manteau de velours vert ; les arbres vont arborer leurs petits bourgeons tendres. Enfin ! la vie va revenir et nos plages vont se repeupler de leurs hôtes de passage. Les intrigues vont se renouer ; les flirts vont reprendre, pour durer ce que durent les beaux jours. Fasse le Ciel qu'il n'en reste pas, au fond de quelque jeune coeur, une déception cruelle et un

amer désenchantement. On en a tant vu de ces idylles naïves se changer en tragédie !....

Avec la belle saison, une fois les grands-ménages finis, il restera bien des loisirs à beaucoup d'entre nous. Les longues stations sur les vérandas sont propices à la confection de jolis ouvrages qui n'empêchent pas les langues de marcher ni même les yeux de ne rien perdre de ce qui se passe et... qui passe. De toutes ces fantaisies, c'est le tricot qui est le moins absorbant et ça se trouve que, dans le moment, tous les genres de tricot sont en grande vogue. Au crochet où à l'aiguille, on fait de tout, garnitures pour lingerie, empiècements, bordures pour mouchoirs, motifs pour coussins, chemins de table, il y a, pour tout, de charmants modèles, très-simples à faire. Comme je l'ai déjà dit, je me tiens à la disposition de celles des habituées de la "Vie Féminine" qui voudraient avoir des modèles ou des indications, dans tous les genres d'ouvrage de fantaisie. Je me ferais un immense plaisir de rendre à toutes tel service que l'on pourrait désirer. Un mot adressé à "Lise", aux bureaux du "Saint-Laurent", me parviendrait sans doute, soit par les colonnes du journal, soit directement. Il se fait de beaux catalogues, en tous les genres, que je pourrais procurer, sur demande, et qui sont peu dispendieux. Avis à celles qui seraient intéressées.

Les Nymphes de l'ancienne mythologie ne nous seront-elles pas miséricordieuses ? Et ne rendront-elles pas aux humbles mortelles d'aujourd'hui "celui" qui, dit-on, a pris vers elles un nouvel essor ? Les plus ferventes des Fraservilliennes et d'ailleurs osent supplier Jupiter de permettre que les immenses ailes (L) ne soient que des ailes d'Icare dont la cire se fonde sous les rayons convergents de notre anxiété et de nos désirs

LISE.

### UNE RECTIFICATION

En la deuxième colonne de "Mystère et curiosité" on me fait écrire "même drôlement l'espigle". Lisez s. v. p. mime etc. Vous verrez que le sens n'est plus le même.

### Que faire pour mal élever un enfant

1. Commencer par lui donner tout petit, quoi que ce soit qu'il vous demande.
2. Parlez devant lui de ses qualités incomparables.
3. Dites devant lui qu'il vous est impossible de le corriger.
4. Ne soyez pas d'accord, père et mère en sa présence et à son sujet.
5. Laissez-lui croire que son père n'est qu'un tyran, qui n'est bon qu'à le châtier.
6. Que le père méprise la mère en sa présence.
7. Ne faites pas attention aux amis qu'il fréquente.
8. Laissez-lui lire tout ce qu'il voudra.
9. Cherchez à gagner de l'argent pour lui sans lui donner de bons principes, et laissez-lui de l'argent entre les mains.
10. Laissez-le sans surveillance pendant les heures de récréation.
11. Châtiez-le pour une sottise et riez de ses vices.

### HOMMES DEMANDES

Quinze à vingt hommes trouveraient de l'emploi au moulin pulpe chez M. F. Flo. Soucy, Old Lake Road, Qué. Bon salaire. Des gens habitués à ces moulins seraient préférés. Quatre familles auraient de bons logements à bon marché avec la lumière électrique près de leur ouvrage. S'adresser sur les lieux.

### RHUMATISMES

Depuis deux mois que je prends les PILULES MORO les rhumatismes ne sont déjà plus.



M. ALFRED GUERTIN.

Autrefois on soignait le rhumatisme au moyen d'un traitement externe, par des liniments, des frictions, etc. On parvenait de cette façon à apaiser, pour quelque temps, ou plutôt à endormir la souffrance ; mais on ne faisait pas disparaître le mal.

Aujourd'hui, nous avons les Pilules Moro dont tout le monde a entendu parler pour les cures merveilleuses qu'elles ont déjà opérées. Ce remède s'adresse à la base du système, au sang dont dépend le bon fonctionnement de la machine.

C'est surtout aux malades de la classe ouvrière, aux travailleurs que s'adresse ce remède, parce qu'il assure des résultats prompts et rapides. Les gens riches ont tout le loisir d'être malades. Mais il n'en est plus de même de l'homme qui doit se lever chaque matin de bonne heure pour se rendre à l'usine ou à l'atelier. C'est celui-là qui souffre, après avoir gémi et enduré le martyre toute la nuit, quand il lui faut se rendre le matin à l'atelier. Voilà l'homme qui a besoin d'un secours immédiat, et ce secours il le trouve dans les Pilules Moro.

"J'avais des rhumatismes depuis un an ; je ne pouvais ni travailler, ni sortir ; c'était juste pour pouvoir marcher dans la maison. Les douleurs étaient dans les reins, les bras, les jambes. Il ne m'était pas possible de me servir de ma main droite. J'ai bien dépensé une centaine de dollars pour me faire soigner et je n'ai pas eu beaucoup de résultat des remèdes employés. J'ai ensuite commencé à prendre des Pilules Moro ; il y a deux mois que je les emploie et j'éprouve un mieux surprenant. Je me sers maintenant de ma main droite comme de l'autre ; je n'ai plus mal dans les jambes ni dans les reins ; je puis sortir et je me propose de retourner à l'ouvrage bientôt. Les Pilules Moro m'ont déjà fait plus de bien que les remèdes de toutes sortes que j'ai pris en un an ; je vais en continuer l'usage parce que j'ai la conviction qu'elles me débarrasseront complètement de mon rhumatisme." M. Alfred Guertin, No 1, Bates 3L., rue du Canal, Lewiston, Me.

CONSULTATIONS GRATUITES par le Dr Adolphe Mignault, au No 272, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir. Les hommes malades, qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invités à lui écrire.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception au prix, 50c, une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue Saint-Denis, Montréal.

### A VENDRE

Une boutique de forge et une maison privée situés sur la rue Temiscouata, Blaisville de Rivière du Loup à vendre à bonnes conditions.

S'adresser à

Ludger BERUBE, Prop. Blaisville.



### JEUNE HOMME!

Vous sentez-vous la force, l'énergie nécessaires pour soutenir avec succès la lutte quotidienne pour l'existence ?

Sans être absolument malade, vous n'êtes pas en possession de tous vos moyens. Vous manquez d'énergie, d'ambition, de courage et vous éprouvez fréquemment une grande difficulté à faire face à votre travail quotidien.

Vous enviez vos compagnons qui degré par degré arrivent au succès, tandis que vous demeurez toujours au bas de l'échelle.

Qu'est-ce donc qui vous empêche de réussir comme les autres ? C'est votre sang qui fait défaut. Il est vicié, il manque des éléments réparateurs essentiels au bon fonctionnement de votre organisme, à la production et à la conservation de vos forces et de votre énergie.

Car la vigueur, la force, l'énergie, la clarté des idées, la correction du jugement sont l'apanage de la santé. Ce sont les qualités

qui créent les princes de l'industrie, les hommes marquants dans toutes les professions.

La santé parfaite est impossible, lorsque le sang fait défaut ou qu'il est vicié, pauvre en globules rouges et en éléments essentiels à la vie.

Donc, si vous voulez réussir, être heureux, enrichissez, purifiez votre sang par l'usage régulier du célèbre

### VIN ST-MICHEL

Un vin généreux, riche et pur qui combat l'anémie et la faiblesse, régénère et nourrit les nerfs, rend l'esprit lucide, intensifie la puissance de travail et assure une santé parfaite.

Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE. Limitée, (Seuls Agents), 468, rue St-Paul Ouest, Montréal. EASTERN DRUG CO., Boston, Mass. (Agents pour les Etats-Unis).

## Bardeaux - Amiante - Ciment ASBESTOSLATE

Faits d'Amiante de la Province de Québec et de ciment Portland, deux substances impérissables, nos bardeaux ne peuvent brûler ni casser, ni se détériorer en aucune façon.

Une fois poser c'est pour toujours. Ne coûtent pas un sou d'entretien.

Tout ce qui peut se faire en bois nous le remplaçons par de l'Amiante Ciment.

Catalogue, échantillons, prix et conditions de posage fournis sur demande.

Défiez-vous des contrefaçons.

**Willie Marmen, Entrepreneur,**  
Rivière du Loup, Station. - - - - - 18 RUE DELAGE.  
SEUL AGENT POUR PRODUITS GARANTIS.

## ATTENTION ! ATTENTION !

Seuls Agents des remèdes Penslar, Vinol, etc.

Notre stock de médecines patentées, parfumeries, savons, chamois, peignes, brosses, éponges, poudres, eaux minérales, etc., est des plus considérables et très varié ; nous tenons tout ce que les clients désirent dans ces lignes.

Nous préparons tout ce qu'il faut pour les épiciers qui tiennent des médecines. PRIX SPECIAUX.

### BOUTEILLES THERMOS et POELES STERNEAU

### CHOCOLATS DE NEILSON 29 cts

Le samedi et la veille des fêtes, ce chocolat est exquis, fait les délices de tout le monde.

Boîtes de Chocolats de fantaisie pour cadeaux.

Agents pour la maison McKenna Limitée, Fleuristes de Montréal, pour fêtes, noces, funérailles.

Livraison prompté.

## FRASERVILLE Drug Co.

Vis-à-vis de l'église St Patrioc

Feuilleton du "SAINT-LAURENT"

LES DEUX JEANNE

No 36

Suite.

—Et maintenant, demanda l'un des convives, qu'est-elle devenue ?  
—Qui ?  
—Mademoiselle de Buheil, parbleu ! Je suppose que, depuis sa ruine elle a dû chercher à se tirer d'affaires; car ça dû être un rude coup pour elle.

—Ah ! mon cher, fit Hautfrion tu m'en demandes trop. Je n'ai pas à m'occuper de Mademoiselle de Buheil avec laquelle je n'ai plus rien de commun. Nous irons chacun de notre côté, en ce monde et je lui souhaite d'être parfaitement heureuse.

—De profundis ! ricana celui qui avait parlé. Voilà l'oraison funèbre de cette "violente amour" qui devait vous enchaîner l'un à l'autre dans les liens de la plus harmonieuse des unions. Eh bien, mon cher Paul, ce que tu ne sais pas, je vais te le dire, moi.

—Tiens fit un autre, la belle affaire ! Il est certain qu'avec une beauté comme la sienne, Mademoiselle de Buheil serait bien sotte de ne point refaire sa fortune.

—En attendant,—reprit le premier,—ce n'est pas ce chemin-là qu'elle a suivi. Et sachez tous, pour votre gouverne, que Mademoiselle de Buheil, l'incomparable virtuose, la nageuse invincible, la cavalière sans seconde, est présentement institutrice à Dinard.

Il y eut une explosion.  
—Institutrice ! elle !  
—Oui, mes gaillards, institutrice.

—A Dinard ?  
—A Dinard et à Paris, chez d'anciens amis à elle, les Dumarroy, famille honorable et simple, dont le père, agent de change, a été décoré au nouvel an.

—Rien des agences ! plaisanta Hautfrion.

Les tempes de Pierre battaient, ses oreilles étaient pleines de bourdonnements. Il se serait, à les briser, les bords de la table de marbre sur laquelle les plats fumaient intacts se refroidissant. Il lui fallait subir le dialogue jusqu'au bout, un dialogue avilissant, dans lequel cet homme du monde, ce galant homme naguère fiancé à la jeune fille, ne trouvait pas à placer un seul mot pour interdire à ses amis les propos odieux et les insinuations infâmes.

Ce fut Hautfrion en personne qui prononça les derniers mots :

—Institutrice ! Ma foi ! peut-être ? je ne dis pas pas. Et puis, j'ai une arme de plus que les autres, moi.

—Ah ! demanda-t-on, quelle arme.

—Mes amis, on n'a pas été dans l'intimité d'une femme, même pour le meilleur des motifs, sans tenir d'elle quelques témoignages.... d'estime.

Tiens ! tiens ! tiens ! Si tu nous en dis tant ! Et ces... témoignages ?

—Des lettres, par exemple.

Le reste de la conversation se perdit dans des chuchotements et des rires. Mais Pierre ne l'entendit pas.

Sa colère était tombée. Il s'était laissé aller le front sur le bord de la table, comprimant son cœur à pleines mains pour y étouffer cette douleur aiguë, atroce, qu'il aurait dû prévoir et qu'il n'avait point prévue. Si Jeanne avait écrit à cet homme, c'était donc qu'elle l'avait aimé ! Oh ! son beau rêve de joie, sa résurrection au monde et à la vie voilà que d'un seul mot, cette bouche profanatrice venait d'en détruire jusqu'à l'illusion.

Violamment, il se leva, prit son chapeau et sortit. Pierre erra dans la campagne, toute la nuit. Rentrait-il au Grand-Bouf ? Irrait-il s'arrêter encore sur ces tombes qu'il avait trahies ? Maintenant que tout tombait en ruine dans son cœur et dans sa pensée, par quel lien se rattacherait-il à l'existence ?

L'incertitude de sa course le ramena au pied de l'église Notre-Dame tout en haut du rocher. Au pied, la mer déferlait avec furie, sous les préparatifs d'un ouragan. Une chaleur lourde appesantissait le ciel. Pierre sentit un vertige le prendre.

La mer, elle, il ne l'avait jamais vue mentir. Elle ne le trahirait point, s'il lui demandait le suprême repos. Et alors, ironiquement, lui revinrent en mémoire les paroles qu'il avait prononcées lui-même pour adoucir la plainte de Jeanne : la promesse d'un retour du flot ramenant le bonheur pour elle.

Pour elle ! Elle avait aimé ailleurs. Il venait de lui rendre en partie, sinon la fortune d'autrefois, du moins son indépendance. Que n'achevait-il l'oeuvre ? Ce qu'il lui restait de biens, pourquoi ne les léguerait-il pas à Mademoiselle de Buheil ? Après quoi, s'il ne se sentait trop lâche pour vivre, eh bien ! il reviendrait ici-même, à cette plage ; il se pencherait sur le gouffre, et... il se laisserait tomber tout droit, sans arrêt, comme une pierre.

L'angelus de sept heures se mit à vibrer au clocher. Une rafale enveloppa le marin. Il pensa que ce n'était pas encore le moment de mourir, et mourne, courbé par la douleur, il redescendit vers la ville.

VII

Jeanne était accoudée à sa fenêtre, le regard perdu sur la mer. Sa main droite tenait encore les jumelles dont elle venait de se servir. Tout au bout de l'objectif, elle avait vu—elle avait cru voir du moins—des taches grises comme des îles disséminées, semées à la surface verte de l'Océan. On lui avait assuré la veille que, par un temps clair, avec une lunette d'approche, on pouvait apercevoir les îles Chaussey. A toutes ses heures libres elle avait exercé sa vue sur l'horizon. Finalement, quelque nuage immobile l'avait bercée de son illusion. Elle avait eu la foi et elle avait vu.

Car maintenant, c'était là-bas qu'elle vivait, au Nord, dans cet îlot perdu où Pierre monait son existence solitaire. Depuis dix jours qu'elle était de retour, elle était demeurée sous l'âpre charme de ce souvenir. Certes, même après le chagrin du premier renoncement, l'image du jeune officier lui était restée chère. Mais le malheur l'avait si rudement atteint, qu'un moment cette image s'était oblitérée en son esprit. Au reste, quelle apparence y avait-il qu'elle fût appelée à le revoir ?

Or, voilà qu'elle le retrouvait aussi fier que par le passé. Loin de se mettre à l'unisson des rigueurs du monde, ce reclus lui avait témoigné ce respect délicat des grandes

L'AGE CRITIQUE OCCASIONNE CHEZ LA FEMME TOUTES SORTES DE DESORDRES.

S'il y a quelqu'un qui peut connaître l'utilité de consulter le médecin spécialiste de la Compagnie Chimique Franco-Américaine (limitée), ce sont les femmes qui témoignent.

"Il a fallu les bons conseils du médecin spécialiste et les PILULES ROUGES pour faire disparaître les maux occasionnés par mon âge", disent les unes.

Des femmes malades depuis dix, douze et quinze ans, disent : "Je suis guérie"; d'autres :—"Si j'ai échappé à la mort, c'est grâce aux PILULES ROUGES pour femmes pâles et faibles".



**Pâles et Faibles.** Dans l'espace de quelques semaines mes étourdissements sont disparus, mes forces se sont augmentées et j'ai été débarrassée de mes migraines affreuses." Mme F. Paradis, 23, rue Dumont, Québec.

"Pendant six mois ma santé fut bien mauvaise; j'étais toujours étourdie; je ne pouvais pas manger, après avoir pris quelques bouchées, j'étais touffée; j'avais le corps enflé et j'endurais beaucoup de douleurs dans les reins; les bras et les jambes étaient raides et engourdis. Après

"Depuis plusieurs mois je ne me portais pas bien; j'étais obligée de m'asseoir, les jambes ne pouvaient plus me porter. C'était l'âge critique qui me mettait ainsi. Je souffrais de mauvaise digestion, de violentes maux de tête, d'étourdissements; j'avais aussi beaucoup de douleurs dans les reins. Enfin, voyant que mon état s'aggravait, je commençai à prendre des Pilules Rouges. La confiance que j'avais mise dans dans ce remède ne fut pas trompée, je me suis sentie bientôt soulagée, puis je fus guérie tout à fait." Mme A. Lemieux, 104, rue Franklin, Lawrence, Mass.

Le docteur E. Simard, élève des spécialistes en maladies des femmes, les Drs Devos et Capelle, est attaché à la Compagnie Chimique Franco-Américaine (limitée) depuis au-delà de vingt ans, et continue à donner, à toutes nos clientes, des consultations gratuites, soit par correspondance ou à son bureau, 274, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 6 heures du soir.

**AVIS IMPORTANT.**—Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes contenant 50 pilules; jamais au 100. Elles portent au bout de chaque boîte la signature de la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE (limitée) et un numéro de contrôle.

N'acceptez pas d'autres pilules que l'on vous dirait être les Pilules Rouges, ou d'autres produits que l'on vous recommanderait comme étant aussi bons.

Définissez-vous des COLPORTEURS. Les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte.



Quelle est la femme qui ne voit pas approcher avec angoisse la période si critique du retour de l'âge ?

C'est le réveil aux petites heures, les soins du ménage et de la ferme, les durs travaux de la manufacture, causes de toutes sortes de fatigues.

Bien rares sont les femmes qui ne connaissent pas les dangers du retour de l'âge, mais bien rares sont celles qui connaissent le vrai remède pour parer aux maux qui en résultent.

Ce remède existe dans les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles, spécialité reconnue, et qui, à tous les âges, rendent la vie, en ramenant la santé à celles qui les emploient.

"Quand arriva le retour de l'âge, j'ai commencé à souffrir de bien des façons. Ce furent des migraines, ma tête semblait se fendre tant les douleurs étaient terribles. J'avais des maux de cœur et alors j'étais obligée de rester deux ou trois jours au lit. J'avais aussi des douleurs dans les jambes, les bras, les reins. Il y avait quelques mois que je souffrais ainsi lorsque j'ai commencé à prendre des Pilules Rouges pour Femmes

avoir essayé inutilement beaucoup de remèdes prescrits par les médecins, j'ai tout abandonné pour prendre des Pilules Rouges. J'ai écrit au médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et ai été fidèle aux renseignements donnés. Bientôt je me suis sentie soulagée; mon mal de reins disparut, mes membres s'assouplirent, mon estomac se rétablit et toutes mes douleurs cessèrent. J'étais donc guérie." Madame A. Simard, 172, Elm, Biddeford, Me.



Le prix des Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles est de 50 centimes la boîte, six boîtes pour \$2.50, chez tous les marchands de remèdes, ou envoyées franco par la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE (limitée), 274, rue Saint-Denis, Montréal.

âmes qui s'inclinent devant les revers. L'aimait-il ?—Jeanne tremblait, n'osant se poser une telle question. Pourtant des voix chantaient en elle qui lui répétaient cette affirmation enivrante : Il m'aime.

D'ailleurs, elle l'aimait, elle. Elle le savait bien, et cet amour, inavoué jusque-là, venait de se révéler sans réticences, de prendre possession de tout son être. Elle entendait encore la parole consolatrice, rafraîchissante comme une rosée, qu'il avait versée sur ses ironies et son désespoir. D'un mot, il avait fait renaître en elle l'espérance. Ne lui avait-il pas dit, en effet, que le reflux de la fortune serait suivi d'un retour de la prospérité ?

La fortune ! Qu'importait à Jeanne d'être riche à cette heure ! Cette richesse, elle l'eût donnée toute, au décuple, au centuple, pour garder auprès d'elle ce vieillard qui l'avait trop aimée, qui avait éloigné de ses pas les ronces du chemin, de ses yeux les perspectives mêmes de la douleur.

Pourtant, elle avait tout subi depuis cette ruine. Sa fertilité, presque son orgueil de patricienne avait été cruellement humilié.

(A suivre)

"La Compagnie Commerciale de Rivière du Loup"

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du seize mars, 1917, constituant en corporation M.M. Louis Philippe Proulx, marchand, Iréné Gendron, commerçant, Tréflé Berubé, contrôleur de trains, Joseph Emond, agent, Octave Ouellet, commerçant, Léon Paradis, avocat, tous de Fraserville, dans les buts suivants :

Manufacturer toutes sortes d'objets ou articles quelconques et toutes sortes d'automobiles, de bicyclettes, de camions, de voitures, d'instruments aratoires, de moulins, de machineries, d'armes et de munitions, et leurs accessoires, et tout ce qui peut se rapporter directement ou indirectement à ces différents articles ;

Faire le commerce général et de tout ce que ci-dessus indique.

Faire le commerce d'immeubles et de tout ce qui peut s'y rapporter ; Acquérir et posséder des biens, propriétés, privilèges, franchises, contrats, baux, biens fonciers et autres droits de toute personne, maison ou compagnie exerçant une industrie ou un commerce analogue ;

Agir comme agent pour les fins ci-dessus indiquées ;

Acheter des actions dans une autre compagnie autorisée à en vendre, ou à s'amalgamer avec une autre compagnie quelconque ayant des objets similaires, sous le nom de "La Compagnie Commerciale de Rivière du Loup", avec un fonds social de dix mille piastres (\$10,000, divisé en cent (100) actions de cent piastres (\$100) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation sera à Fraserville, district de Kamouraska.

Daté du bureau du secrétaire de la province ce seizième jour de mars, 1917, Le sous-secrétaire de la province,

C. J. SIMARD.

Quelques gouttes et les cors partent

On dit qu'il n'y a plus d'exose pour se couper les cors et s'exposer aux tétanos.

Les cors en feu, les cors durs, mous ou n'importe quelle sorte de cors peuvent s'enlever sans douleur avec les doigts si vous appliquez directement sur le cor quelques gouttes de freezone, dit une autorité de Cincinnati.

On prétend qu'on peut se procurer à bien bon marché un quart d'once de freezone dans n'importe quelle pharmacie, ce qui est suffisant pour se débarrasser les pieds de tous les cors ou les callosités et cela, sans douleur et sans danger d'infection.

Cette simple drogue, bien qu'elle soit collante, sèche du moment qu'on l'applique et elle n'enflamme et n'irrite même pas les tissus environnants.

Cette annonce devra intéresser les dames de Québec, car, dit-on, les chaussures actuelles à talons hauts font pousser des cors aux pieds de presque toutes les femmes.

**Prenez Garde!**  
Ne retardez pas, dans le cas d'éprouver, de sures, de courbe, de forme croisée, de croissance osseuse, enflures et autres maladies. Employez le **remède de confiance** **KENDALL'S Spavin Cure**. Depuis 35 ans que les propriétaires de chevaux, les vétérinaires et les cultivateurs l'emploient, il a prouvé son efficacité dans des centaines de mille cas. St. PRIOR, le 4 décembre 1916.  
"Veillez avoir l'obligeance de m'envoyer par la poste, à mon adresse, une copie de votre traité sur le Cheval. Depuis assez longtemps, j'emploie vos remèdes inestimables, et je les ai toujours trouvés sûrs et dignes de confiance."  
JOSEPH L. BATZINGER.  
\$1 la bouteille—\$3 pour \$5—chez les pharmaciens—ou écrivez pour avoir une copie gratuite de notre brochure "Traité sur le Cheval".  
**Dr. B. J. KENDALL COMPANY**  
Enosburg Falls, Vt., U.S.A. 124P

## Question d'hygiène

Le Docteur Savard inspecteur régional d'hygiène a bien voulu nous communiquer les règlements du Conseil Supérieur d'hygiène de la province concernant les laitiers et les bouchers.

Nous croyons être utiles à nos lecteurs en donnant à cette importante question toute l'attention qu'elle mérite.

Le lait et la viande, denrées si précieuses, doivent offrir toutes les garanties. Le consommateur est en droit d'exiger de ses fournisseurs un lait de première qualité lui assurant une saine alimentation pour ses enfants.

Le fournisseur lui-même est intéressé à observer les règlements d'hygiène ce qui lui assure une nombreuse clientèle.

La viande, cause plus fréquente qu'on ne croit de maladies, doit être saine et de première qualité. Le prix élevé que le consommateur paie actuellement pour la viande lui donne raison d'exiger du fournisseur les garanties nécessaires prescrites par les règlements du conseil supérieur d'hygiène.

### Vacheries et Laiteries

46 Les vaches seront gardées dans un local propre à cette fin, c'est-à-dire une étable suffisamment grande et éclairée et convenablement drainée. (a.)

(a) Le Conseil d'hygiène engage les municipalités à exiger des laitiers auxquels elles donnent des licences qu'ils se conforment aux dispositions suivantes, qui seraient une condition de la licence :

"Le nombre d'animaux occupant une vacherie sera limité de manière à assurer un cube d'air d'au moins 800 pieds à chaque animal. Ce cube d'air pourra être réduit à 600 pieds si le bureau municipal d'hygiène le permet, après avoir constaté qu'il existe une ventilation de l'étable qu'il aura jugée suffisante.

"Les vacheries seront éclairées par des fenêtres dont la surface vitrée devra être égale à un dixième au moins de la surface des planchers.

"Le plancher de l'étable doit être étanche et droit incliner vers une rigole. Cette rigole sera prolongée jusqu'en dehors de l'étable, à moins que l'étable soit reliée à une canalisation d'égoût et que la rigole s'y déverse.

"Tout branchement d'égoût pénétrant dans une étable sera muni d'une crosse de sûreté.

"L'intérieur de l'étable sera blanchi à la chaux au moins une fois l'an, à moins qu'il ne soit peinturé à l'huile, et, dans ce dernier cas, un lavage complet remplacera le blanchissage prescrit ci-dessus."

47 Toute étable sera complètement nettoyée et curée, et tous les fumiers en seront sortis au moins toutes les vingt-quatre heures.

48 La traite et les manipulations du lait ou des ustensiles devront être faites de manière à ce que le lait soit à l'abri des souillures fécales ou autres. Si, par accident, le lait venait à être souillé, le contenu du vaisseau contenant le lait souillé ne devra pas être livré à la consommation. (a.)

(a) Les dispositions suivantes compléteront avantageusement l'article 48 :

"Le pis et les trayons des vaches seront nettoyés et lavés avant de procéder à la traite.

"Les ustensiles servant à la traite du lait ne seront introduits dans l'étable qu'au moment de la traite et en seront sortis immédiatement après. (Il serait à désirer que la traite eut lieu dans un local entièrement séparé de l'étable)."

49 Tout propriétaire d'une vache tuberculeuse doit en notifier l'autorité sanitaire municipale. (b.)

(b) Pour maintenir la santé des vaches, elles devraient être sorties de l'étable au moins chaque semai-

ne. Pendant cette sortie des animaux, l'étable serait aérée, en ouvrant les portes et les fenêtres, et nettoyée.

49a. Les vaches tuberculeuses seront reléguées dans un compartiment entièrement séparé de celui occupé par le reste du troupeau, et il est interdit de vendre leur lait tant qu'un vétérinaire n'aura pas établi, par certificat écrit, que la mamelle n'est pas atteinte par la maladie. Ce certificat ne vaudra que pour au plus trois mois, à moins qu'il soit renouvelé après l'examen de l'animal. Pour les fins du présent règlement, en l'absence d'inspection par un vétérinaire, seront considérées tuberculeuses toutes vaches qui toussent et amaigrissent ou qui présentent une maladie de la mamelle.

La constatation du bacille de la tuberculose dans le lait d'une vache annulera tout certificat qu'aura pu donner un vétérinaire.

49b. Le lait des vaches atteintes d'aucune maladie ne sera pas vendu tant que dure la maladie et la convalescence. Il en sera de même du lait produit pendant les trente jours qui précéderont la parturition et pour, au moins, les dix jours qui la suivront.

49c. Les puits où l'on prend l'eau destinée aux vaches ne doivent jamais être creusés dans le sous-sol d'une étable; ils ne doivent pas, non plus, être situés à une distance moindre que quarante pieds de toute étable ou porcherie et de tout amas de fumier ou de déchets, à moins que ce ne soit un puits artésien ou tubé.

49d. Il est interdit de donner, comme nourriture aux vaches laitières, des rebuts solides ou liquides provenant de distilleries, brasseries, vinaigreries ni aucune substance en état de putréfaction. Cependant, pour les drèches, les municipalités peuvent permettre les drèches sèches, après avoir constaté que les brasseries sont aménagées de manière à les sécher efficacement. (c.)

(c) Plusieurs auteurs refusent d'admettre que même les drèches sèches constituent une nourriture convenable. Il vaudrait certainement mieux s'abstenir d'en faire usage.

49e. La laiterie où l'on dépose et où l'on conserve le lait destiné au commerce, doit être dans un appartement séparé et spécial, qui ne sert que pour la laiterie. Cette laiterie doit être située à vingt pieds, au moins, de toute étable ou porcherie et de tout amas de fumier et de déchets.

49f. Les fenêtres et les portes des laiteries, ou de tout établissement où l'on manipule le lait, seront, du premier mai au premier novembre, protégées par des moustiquaires.

49g. Tous les bidons, vaisseaux et ustensiles à l'usage de la laiterie ne doivent être employés qu'à cet usage, et doivent être nettoyés et lavés après chaque service et, de plus, rincés à l'eau bouillante, au moment de s'en servir de nouveau.

49h. En moins de quarante-cinq minutes après la traite, le lait doit être refroidi. (a.)

(a) Il devrait être refroidi jusqu'à 50° Fahrenheit au moins. Le chiffre désirable est 40° F. On l'obtient en plongeant les bidons remplis de lait dans de l'eau contenant de la glace. Si le lait est mis en bouteilles immédiatement après la traite (ce qui est désirable), les bouteilles sont placées dans les boîtes et autour des bouteilles on empile des petits morceaux de glace.

Le lait ne devrait en aucun temps, jusqu'à ce qu'il soit délivré au consommateur, atteindre une température de plus de 60° Fahrenheit.

49i. Il est interdit de livrer au consommateur du lait dont l'âge dépasse vingt-quatre heures, à moins qu'il s'agisse de lait qui, dans les huit heures en été et en hiver dans les douze heures qui suivent la traite, a été stérilisé à 220° Fahrenheit, ou qui a subi tout autre traitement qui pourra être approuvé par le Conseil d'hygiène de la province de Québec.

49j. On ne sortira de l'établissement du laitier :

(1) Aucun lait écrémé, ne fut-ce que partiellement, à moins qu'il soit contenu dans des bidons, boîtes ou flacons portant l'inscription "lait écrémé" en lettres hautes de pas moins d'un pouce;

(2) Aucun lait auquel on aura ajouté quelque substance étrangère, notamment des substances dites "préservatrices";

(3) Aucun lait qui ne contiendra pas au moins trois pour cent de beurre et neuf pour cent d'autres éléments solides et dont la teneur en eau dépassera 88 p. c. ;

(4) Aucun lait dont l'odeur ou la saveur révélera une souillure fécale.

Et le lait sera délivré au consommateur dans les conditions où il était au sortir de l'établissement producteur, à moins que le changement dans les conditions du lait ne consiste que dans sa pasteurisation ou sa stérilisation par la chaleur par un établissement intermédiaire entre le producteur et le consommateur, dont l'aménagement et les opérations auront été trouvés convenables par l'autorité sanitaire de l'endroit où est consommé le lait. (b.)

(b) Pour les restrictions imposées lorsqu'il existe une maladie contagieuse dans la famille du laitier, voir article 16.

49k. Il est interdit de faire servir à une nouvelle distribution, sans lavage préalable à l'eau bouillante, opéré à l'établissement du laitier, les flacons ou autres vases remis par les consommateurs.

49l. Du premier mai au premier octobre, il est interdit de laisser séjourner des bidons remplis de lait sur le quai des gares de chemins de fer ou autres compagnies de transport, plus de quinze minutes avant le départ du convoi, bateau ou véhicule, pour la gare de destination, à moins que les bidons aient été mis à l'abri du soleil. Arrivés à la gare de destination, tous les bidons non réclamés dans un délai de une demi-heure devront être placés dans une glacière attendant à la gare. (c.)

(c) Il serait à désirer que le transport du lait eut lieu dans des wagons-glacières.

49m. Les bidons vides seront lavés par l'expéditeur avant de les déposer aux gares des villes pour être renvoyés à la campagne. Tous bidons devront être exhibés à demande par ceux qui en seront en possession, au représentant de l'autorité sanitaire municipale, et si ce dernier est d'opinion qu'il n'ont pas été lavés, ils devront lui être remis par les dites personnes pour servir d'exhibits devant les cours de justice ou pour être lavés aux dépens de l'expéditeur, sauf



# WRIGLEYS

La Gomme Parfaite

C'est une ration que tous les soldats apprécient; c'est un stimulant rafraîchissant parfumé à la menthe.

Il donne de la vigueur car il calme la soif, il active l'appétit et la digestion, donne de la fraîcheur à la bouche.

Envoyez-en à votre soldat, cela vous coûtera peu et lui procurera beaucoup de bien-être.



EMBALLAGE HERMETIQUE

Wm. Wrigley Jr. Co. Ltd.  
310 St. Paul St., West,  
Montreal



Mâchez-en après chaque repas

FAITE AU CANADA C-67

à être remis ensuite au propriétaire.

49n. Tous propriétaire d'un dépôt de lait ou d'un magasin où du lait est vendu, devra voir à ce que ce lait soit gardé dans une glacière qui sera exclusivement réservée au lait, à la crème et au beurre. Le lait sera gardé dans le bidon dans lequel on l'aura apporté, à moins que le bureau municipal d'hygiène en ait permis autrement, après s'être assuré que le ou les réceptacles soumis à son approbation puissent être lavés et nettoyés entre deux apports de lait.

49o. Dans aucun dépôt de lait ou magasin, le lait ne sera gardé dans une chambre ou local dans

lequel il puisse être exposé à être contaminé par de l'air impur et des émanations délétères. Sera considéré local contaminé par des émanations, toute chambre où l'on couche et tout local qui est en communication avec une canalisation d'égoût quelconque.

49p. Pour toute infraction aux dispositions des règlements depuis articles 46 à 49o inclusivement, le délinquant est passible d'une amende n'excedant pas dix dollars, et d'une amende additionnelle de dix dollars par jour, pour chaque jour, en sus de deux, durant lesquels l'infraction se continue.

# CIGARETTES MURAD



Le mélange est exceptionnel  
Murad



QUINZE CENTINS



Partout - Pourquoi?  
Qualité Supérieure

**CARTES D'AFFAIRES**

**LAPORTE, STEIN & LÉVESQUE**  
*Avocats et Procureurs*  
 BUREAU : BLOC POTVIN  
 Rue de l'Eglise, Fraserville, P. Q.

**POTVIN & LANGLAIS**  
*Avocats*  
 BLOC BELLE, RUE DE L'EGLISE  
 Fraserville, Qué.

**LEON PARADIS**  
*Avocat et Procureur*  
 Bureau et résidence :  
 Rivière-du-Loup, STATION, P. Q.  
 Tél. Kamouraska No. 79

**LIZOTTE & MICHAUD**  
*Avocats et Procureurs.*  
 BUREAU : 4 Rue de l'Eglise  
 L. P. Lizotte L. L. B. J Résidence : Cha-  
 Alex. Michaud L. L. L. J teau Grandville.

**CHS. A. CAUVREAU, Député**  
*Notaire*  
 BLOC POULIOT  
 En face de l'église, Fraserville.  
 Téléphone Kamouraska.  
 Prête argent sur bonnes  
 garanties.

**L. J. DUCAL**  
*Notaire*  
 BUREAU AU PALAIS DE JUSTICE  
 Fraserville P. Q.

**OSCAR LEVESQUE, B. A., L. L. L.**  
*Notaire—*  
 Prête argent sur bonnes garanties  
 Bloc Cimon Rue de l'Eglise,  
 FRASERVILLE, Québec.  
 Téléphone Kamouraska.

**GEORGES OUMET**  
 INGENIEUR CIVIL ET  
**ARPEUTEUR-GEOMETRE**  
*Rivière du Loup*  
 Arpentages et bornages suivant la loi,  
 dastres, plans de paroisses, expertises etc.  
 RESIDENCE RUE DE L'EGLISE  
 en face du Palais de Justice  
 Téléphone Kamouraska.

**EUGENE FAFARD**  
*Arpenteur-Geometre*  
 BUREAU Notre-Dame du Lac, Témis  
 Téléphone Hôtel Tardif.

**J. ALBERT MICHAUD**  
**ARPEUTEUR-GEOMETRE**  
*Trois-Pistoles P. Q.*



**A quand  
 votre voyage  
 dans l'Ouest ?**

Utilisez le réseau de chemin de fer par excellence. Trains quotidiens directs entre l'Est et l'Ouest. Service sans égal, wagons-lits et wagons-touristes des plus modernes.

Renseignements complets sur demande à

C. A. LANGEVIN,

Représentant du Service des Voyageurs, 30 rue St-Jean, Château Frontenac et à la Gare du Palais, Québec.

Ou à E. J. HEBERT,

1er Asst. Agent Général du Service des voyageurs,

GARE WINISOR MONTREAL P. Q.

**L. E. PARROT**  
 MEDECIN-CHIRURGIEN  
 De l'Hôpital de Fraserville  
 Rue LAFONTAINE

**Dr. Z. VEZINA**  
*Ex-Elève des Hôpitaux de Paris*  
 Spécialité : MALADIES DES YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE.  
 BUREAU : RUE LAFONTAINE  
 Fraserville, Qué.  
 Tél. Kamouraska, No. 325  
*Ne pratique que sa spécialité.*  
 Heures de Bureau : 8:30 hrs à 11:30 hrs A. M. et 1:30 hr à 5 hrs P. M. Soir à 8 heures.

**DR. EMILE SIMARD**  
 DE L'HOPITAL DE ST-BASILE N. B.  
**EDMUNDSTON, N. B.**

**MAISON A VENDRE**

Une maison à vendre avec 3 emplacements dans St Ludger dans une bonne place d'affaires. Pour informations, s'adresser à Etienne Fraser Chicoutimi, ou au Notaire Dugal Rivière du Loup.

**INTERCOLONIAL RAILWAY.**

Chemin de fer du Gouvernement Canadien  
 Changement du tableau-horaire.

14 avril 1917.

**LES TRAINS QUITTERONT LA RIVIERE-DU-LOUP comme suit :**

No 199 Océan Limitée pour Québec, Montréal, tous les jours... 1 a.m.  
 No 3 Express Maritime pour Lévis et Montréal tous les jours (Le lundi de Mont-Joli seulement)..... 9.30 a.m.  
 No 31 Mixte pour Lévis tous les jours (le dimanche excepté)..... 2.49 p.m.  
 No 35 Mixte pour Lévis..... 5.30 a.m. [tous les jours le samedi excepté]  
 No 200 Océan Limitée pour Halifax, St-John tous les jours..... 5 a.m.  
 No 4 Express Maritime pour Halifax (le samedi à Mont-Joli seulement)..... 8 p. m.  
 No 32 Mixte pour Campbellton tous les jours(excepté le dimanche)..... 12.45 p.m.  
 No 36 Mixte pour Rivière du Loup seulement, quittera Lévis tous les jours, le samedi excepté..... 5.15 p.m.  
 Wagons lits et restaurant sur l'express maritime et l'Océan Limitée, entre Montréal et Halifax.

**LA BANQUE NATIONALE**

FONDEE EN 1860

Capital Autorisé \$5,000,000.  
 Capital Payé . . . 2,000,000.  
 Réserves . . . 1,954,843.

Nous acceptons des dépôts de \$1.00 ou plus.  
 L'intérêt à 3% payable semi annuellement sur la balance minimum.

Nous avons des correspondants par le monde entier et nos MANDATS DE VOYAGE sont payables au pair partout.

Notre bureau de PARIS (14 Auber,) offre des avantages exceptionnels au commerce et au public voyageur.

Les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux et les placements sont effectués en Europe, aux États-Unis et au Canada, aux plus bas taux.

**Chemin de fer Témiscouata**

**HORAIRE**

En force lundi 16 octobre 1916

Dép. Riv. du Loup 7.00 a. m

**EXPRESS**

Arr. Connors N. B. 12.55 p. m

Dép. Riv. du Loup 10.00 a. m

**MIXTE**

Arr. Edmundston Jc. 4.50 p. m

Dép. Edmundston Jc. 8.15 a. m

**EXPRESS**

Arr. Riv. du Loup. 2.15 p. m

Dép. Connors N. B 3.10 p. m

**MIXTE**

Arr. Riv. du Loup. 9.10 p. m

service quotidien, excepté les dimanches.

Correspondance à Edmundston Jct. avec le Can. Pac. Ry. pour Woodstock, Frédéricion et St Jean N. B., Houlton, Presque Isle, Caribou, Fort Fairfield, Me.

Et à Rivière du Loup avec tous les trains express de l'Intercolonial Ry.

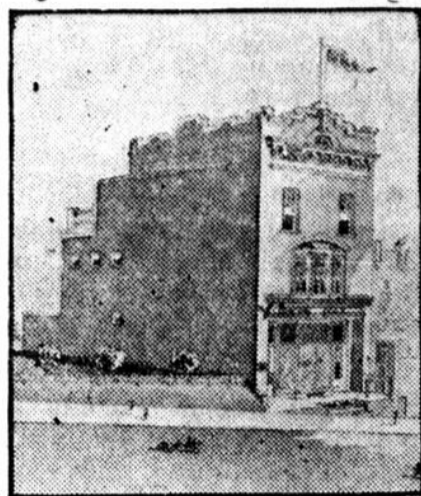
Pour plus amples informations, prospectus etc. S'adresser à

F. X. Bélanger, Agent général Freight et Passagers.

**PHARMACIE**

-DU-

**Dr John Kane**



113, Rue Lafontaine

Rivière du Loup, Station. Q.P.

**Pas de crédit**

**DUBE & FILS, Enr.**

( CHS. EUG. DUBE )

Grains et Provisions,

Matériaux de Construction.

**RIVIERE-DU-LOUP - - - STATION**

**Hommes de Commerce.**

**Hommes d'affaires !**

Vous dites :

" ENCOURAGEZ LE COMMERCE LOCAL ! "

Vous avez raison.

ALORS POURQUOI NE PAS

ENCOURAGER VOTRE

JOURNAL LOCAL ?

**MM. les Marchands de Fraserville et du District**

Nous avons ouvert un entrepôt à Fraserville Station, sous la gérance de M. W. D. MAROIS. Nous nous sommes aussi assurés des services de M. J. L. MARIER, pour remplir la position d'expéditeur en chefs.

Vous pourrez vous procurer, aux prix de Québec, toutes les FARINES, GRAINS, PROVISIONS ET EPICERIES GENERALES

dont vous aurez besoin. Nous sollicitons votre bienveillant patronage.

**J. B. RENAUD & CIE. ENR**

104-150, RUE St-PAUL, QUEBEC.

**Pierre Michaud**

Marchand de bois de construction et propriétaire de moulins à scie, à bardeaux et planer

**ST-EPIPHANE, TEMISCOUATA.**

Toujours en mains : bardeaux planches, madriers et tout autre bois de construction, livrables à domicile à Fraserville ou sur les chars à St-Arsène,

**AUX PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ**

Entreprise de tous bois de construction, sur devis

Fleur, gru, son, sel, chaux, brique, ciment, toujours en entrepôt à St-Arsène, pour livrer sur les chars

**TELEPHONEZ-MOI POUR VOUS RENSEIGNER**

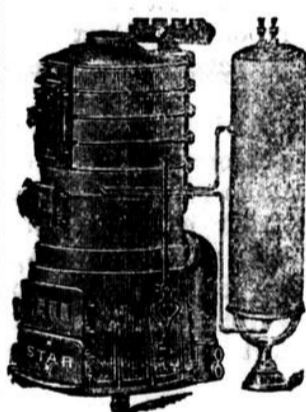
Je fais un gros commerce des produits de la ferme, tels que beurre, oeufs, lard, bœuf, etc.

J'ai à vendre un hangar, de 30 x 60, levé seulement, fait de bois de 1re classe pouvant servir de manufacture, ou de moulin à scie.

A vendre à de bonnes conditions.

Téléphones Kamouraska

**CHAUFFAGE ET PLOMBERIE**



Pour appareil de chauffage économique et plomberie moderne, adressez-vous à

**P. Paquet & Cie**  
**FRASERVILLE.**

30 ans de pratique et d'expérience, est la meilleure garantie de satisfaction.

Tél Kam. 204.

S. BELLE, E. A. DOUCET, C. E. DUBE

**CHARBON ?**

Faites entrer votre charbon de bonne heure cette année. Nous avons chaque semaine, de la Cie Delaware & Hudson, des chars du

**Célèbre CHARBON ANTHRACIT LACKAWANA**

Aussi : CHARBON DUR READING CHARBON MOU. CANADIEN AMERICAIN, CHARBON DE FORGE

Livraison prompte.

Votre commande est sollicitée.

**LA Cie DE CHARBON DE FRASERVILLE, Engr**

Bureau chez DUBE & FILS

**E. A. DOUCET . .**

AGENT D'ASSURANCE

**Incendie -- Garantie -- Vie -- Accidents**

ET MARCHAND DE CHARBON

**Rue de l'Eglise, FRASERVILLE**

Phone Kamouraska

**LACHANCE & FILS**

Entrepreneurs - Manufacturiers

**FRASERVILLE - - - P. Q.**

Constructeurs de Bâtisses



en Pierre et en Brique

**MANUFACTURIERS DE PORTES ET CHASSIS. -- ASSORTIMENT DE BOIS DE CHARPENTE, BOIS PRÉPARÉ, BARDEAUX, MOULURES. -- TOUJOURS EN MAINS : FERRONNERIES, HUILES. -- PEINTURES**

Toujours des ouvriers pour les réparations à domicile sur demande. -- Maisons à louer. -- Experts en évaluations, propriétés, estimés, etc., etc....

Tél. Kamouraska 67

**ABONNEZ-VOUS AU "SAINT-LAURENT"**

## CORRESPONDANCE

## Rémémorance

## Cause célèbre

Mais pour mieux comprendre et apprécier toute la portée de ce jugement, au point de vue catholique, il convient d'en faire précéder la reproduction de celle du plaidoyer du défendeur, en réponse à l'action de la compagnie de publication du "Canada Revue", demanderesse, réclamant \$50,000.00 en dommages du défendeur, prétendant que la lettre-circulaire qu'il avait adressée à son clergé et par laquelle il interdisait la lecture du "Canada Revue" causait à la dite compagnie un dommage jusqu'à concurrence du montant réclamé.

Voici le plaidoyer en réponse à l'action citée textuellement :

Le défendeur pour répondre à cette action dit :

"Que toutes les allégations de la déclaration ne sont pas conformes à ce qui sera ci-après expressément admis, sont fausses et mal fondées ;

Qu'il est spécialement faux que le défendeur ait fait publier par des journaux de la cité de Montréal le texte de la lettre-circulaire reproduite dans la déclaration ;

Que le défendeur, en adressant la dite lettre - circulaire du 11 novembre 1892 au clergé de son diocèse, a agi dans l'exercice légitime de ses fonctions et de ses pouvoirs comme archevêque catholique romain et premier pasteur du diocèse ;

Que la dite lettre-circulaire a été adressée au clergé catholique romain du diocèse et a été lue et publiée à la réunion des fidèles soumis à la juridiction du défendeur, d'après les ordres de ce dernier, dont le devoir est de protéger ses diocésains contre la lecture de livres et publications périodiques qu'il juge contenir des doctrines ou avoir des tendances contraires aux enseignements et à la discipline de l'Eglise catholique romaine, et qu'en cette matière sa juridiction est exclusive et indépendante des tribunaux civils ;

Que la dite circulaire a été publiée dans des circonstances qui en font une communication privilégiée ;

"Que les matières contenues et mentionnées dans la dite circulaire étaient du domaine purement religieux et ecclésiastique ; que le défendeur s'est acquitté du devoir ci-dessus sans malice et avec la modération que lui permettaient les circonstances et l'intérêt de son diocèse "

"Que si la demanderesse a subi des dommages, à raison de la dite circulaire, ce que le défendeur nie, ce dernier n'en est nullement responsable ;

Qu'en conséquence l'action de la demanderesse est mal fondée.

Pourquoi le défendeur conclut au renvoi de la présente avec dépens distrains au soussigné."

Montréal, 30 octobre 1894.

Président : Le juge Doherty.

**Le "Canada Revue" vs Mgr E. C. Fabre, Archevêque de Montréal.**

Action en dommages : Droit des évêques, appel comme d'abus.

Comme beaucoup de catholiques ont pu, bien involontairement, oublier cette cause célèbre par sa nature même, puisqu'elle se rattachait aux droits des Evêques comme étant de leur devoir de défendre aux fidèles la lecture et l'achat des livres et des journaux immoraux ou impies qui pouvaient mettre en danger ou en péril leur foi ou la morale dont ils ont la sauvegarde et la responsabilité.

Il n'est donc pas hors de propos de rappeler à leur souvenir le texte même du jugement du juge Doherty intervenu en cette cause, qui a produit une si pénible sensation parmi les catholiques de cette époque et si agréable en compensation après le jugement en cette cause.

JUGE : 1o Que l'exercice légitime d'un droit ne peut pas donner lieu à une action en dommages. Celui qui souffre de l'exercice de ce droit ne peut pas légalement s'en plaindre.

2o Les évêques ayant le droit de défendre aux fidèles la lecture et l'achat des livres et journaux immoraux ou impies n'encourent aucune responsabilité civile en exerçant ce droit.

3o Que l'appel d'abus n'existe pas dans la province de Québec.

NOTE.—La Semaine Religieuse de Montréal, dans son numéro du 3 novembre 1894 a publié l'article suivant relatif à cette cause.

En voici intégralement le texte : "Ce jugement était attendu avec impatience; il a été une victoire pour l'église, un soulagement pour la conscience catholique et la reconnaissance officielle par nos tribunaux civils des droits de l'épiscopat."

Ces droits avaient été méconnus; les voilà noblement vengés.

Il a été proclamé que l'église catholique est reconnue dans notre pays et que le drapeau britannique la protège.

C'est une société régulièrement constituée; l'état respecte ses lois et dit à ceux qui s'en prétendent les sujets : "Vous devez vous y soumettre."

La leçon est bonne; elle a été donnée avec autant de force que d'énergie.

Dans cette cause, c'est le principe même de la liberté religieuse qui triomphe, tout le peuple s'en réjouit et remercie le ciel. Au nom de la doctrine et de la morale dont il est le gardien, au nom des âmes dont il est le guide et dont il répond devant Dieu, l'Archevêque avait prohibé la lecture d'une revue qui lui paraissait dangereuse.

Il avait agi comme un père de famille qui enlèverait des mains de ses enfants l'arme funeste avec laquelle ils pouvaient se donner la mort. Et les bons catholiques l'en avaient remercié.

Alors, on l'avait traîné devant le tribunal civil et on lui avait demandé : Pourquoi avez-vous fait cette défense ? Et l'Archevêque avait répondu : C'est une question de conscience qui relève d'un autre tribunal."

Et mardi, le tribunal civil s'est prononcé : "Monseigneur, c'est une sentence que vous avez portée; en elle, rien de malicieux; l'appréciation de vos motifs n'appartient pas à cette cour; vous avez exercé votre droit d'évêque; l'on ne fait tort à personne en exerçant son droit." Voilà ce qui ressort de jugement de l'Honorable Juge.

L'attention des catholiques doit spécialement s'arrêter aux commentaires ci-dessus de la semaine religieuse. En effet, les catholiques de répondre aussi : C'est une question d'un autre tribunal; oui, d'un tribunal ecclésiastique de qui seul l'archevêque était justifiable.

Reproduit de la partie légale du Propagateur du 30 novembre 1896, brochure de propagande publiée par l'ancienne maison commerciale en librairie Cadieux & Dérome, dont feu le Notaire A. Beaudry, Edouard, un des notaires les plus éminents de la chambre des notaires pendant plus de 30 ans, fut chargé seul de la rédaction depuis l'année 1891 à l'année 1899 inclusivement et cachant son nom, par une trop grande modestie, sous l'anonyme "Alby".

A. G.

Ville Trois Pistoles, Témiscouata, le 13 mars 1917.

## Chronique judiciaire

**Cause d'expropriation de la Ville de Fraserville contre la succession Fraser au sujet des "Grandes Chutes".**

(Suite)

The substance of the dispute is connected with a subject

which has not been unfruitful in litigation, namely, the determination of the exact principle upon which prospects and possibilities of future development ought to be taken into account in determining the price to be paid for property compulsorily acquired.

The appellants are the owners of the banks and lands adjacent to the waterfalls of the River du Loup, known as the Grandes Chutes. These falls are within the limits of the jurisdiction of the respondent city, by whom the water-power is required for the operation of a municipal system of electric lighting.

It appears that the value of these falls for industrial enterprise has long been recognised, and as far back as 1881 William Fraser, the predecessor in title of the present appellants, granted a lease of the falls and the adjacent lands to a paper pulp company for twenty years at the rate of 30 dollars per year. This lease was extended from time to time, and in 1896 a final extension was granted to the then holder of the original lease for a period of ten years.

In 1905, one year before the expiration of this lease, the then lessees, who had used the water to carry on a business of electric lighting, sold the lease and the business to the city for the sum of 60,000 dollars. Since that time the electric light system has been operated exclusively by the municipality, who have been in continuous possession of the Grandes Chutes for that purpose.

In 1906 an offer was made by the city to William Fraser for a new lease of twenty-five years, but, though this offer was accepted, no formal lease was executed, and William Fraser died in 1908 with the matter still in abeyance.

On the 10th July, 1907, the respondents adopted a by-law authorising them to construct a reservoir higher up the river in order to regulate the flow of water and also to expropriate all the necessary land for the purpose of this enterprise. At certain falls lower down the river there was at this time another mill established for the purpose of pulp manufacture, and the lease of the falls and adjacent land, which was of long duration, was held by a company known as the Rivière du Loup Pulp Company, Limited.

The Rivière du Loup is fed by four tributary streams, which run down through valleys whose natural construction readily permits of the water being dammed in reservoirs. It is of course obvious that if such reservoirs were constructed it would be possible to regulate the flow of water over the falls of the river so as materially to increase the amount of horsepower available at each fall throughout the year. The respondents accordingly in March, 1900, entered into an agreement with the Pulp Company, providing that the dams that they proposed to erect in the valleys should be exclusively used for the purpose of the storage reservoirs, and should not be parted with by the city without the express consent of the company; and for this consideration the company agreed to pay four-fifths of the total sum of \$18,000 dollars, the proposed cost of expenditure, the future maintenance and repair of the reservoirs being divided between the city and the company in the ratio of one-third to two-thirds. These reservoirs were in course of erection when on the 18th October 1909, the city passed a by-law authorising the town to acquire the ownership of the Grand Falls and of the adjacent property necessary for the electric light system, and it was thereby enacted that in default of agreement the property should be compulsorily acquired, and certain loans necessary for the acquisition were thereby authorised. A further by-law to the same effect was passed on the 20th June 1910, and a further loan provided for.

(A suivre)

## COMPAREZ NOS PRIX

avec ceux des Magasins à Catalogues

Peinture préparée, qualité garantie, pour intérieur et extérieur de maison :

Pintes	Fots	Gallons
\$0.55	\$1.08	\$2.15

Hâchoir à viande.....\$1.00, \$1.65

Fanoux (Beacon) le meilleur et le plus dispendieux sur le marché, mèche large.....0.80

Panneaux à murs (Beaver Board)

le 1000 pieds..... \$28.00.

Quantité moindre ..... 3 cts le pied.

Clôture de broche Galvanisée toute No 9

6 fils 40 pcs. 38 cts la perche.

7 " 40 ou 48 pcs. .42c. "

8 " .48 "

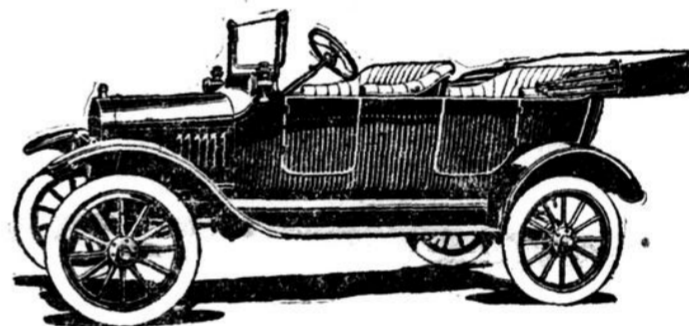
9 " 50 pcs. .55 "

Arthur L. Pelletier,

Marchand de fer, Rivière du Loup, Sta.

Depuis le 1er Jan. nous fermons à 8 h. du soir, le samedi excepté

\$495.00



F. A. B. FORD, ONT.

Vous payez moins pour cet automobile et il vous donne plus de PLAISIR, plus de ROUTE et un SERVICE PLUS LONG que ceux qui coûtent le plus. . . .

Avant d'acheter une machine, calculez CE QUE'ELLE VOUS COÛTE et ce qu'elle vous COÛTERA. . . .

Vous économisez en achetant une Ford.

Vous sauvez de l'argent sur l'entretien.

Vous sauvez de l'argent sur la route.

Nous avons au garage toutes les parties de la Ford.

Les prix avec les morceaux de machines dispendieuses, valent la peine d'être comparés.

Un mécanicien d'expérience vous donne tous les renseignements gratuits, pour que vous conduisiez et compreniez parfaitement votre voiture.

Venez en tout temps voir le modèle 1917. Aussi élégant que la voitures de haute marque.

JOS. TETU,

Agent distributeur.

FRASERVILLE, QUE.

## LE SIROP GAUVIN POUR LE RHUME

Composé des meilleurs baumes et antiseptiques, le plus efficace pour la guérison prompte et permanente des Rhumes, Toux, Enrouement, Bronchite, Coqueluche, etc. Les rhumes d'été sont traités et entraînent souvent des maladies graves des voies respiratoires. Guérissez-les donc sans délai avec le SIROP GAUVIN POUR LE RHUME, qui n'a pas son égal. Prix : 25c la bouteille.

Le Sirop d'Anis Gauvin pour les Enfants

Soulage coliques, douleurs de la dentition, indigestion, diarrhée, et assure au bébé un sommeil naturel.

PRIX : 25 cents la bouteille.



Les Cachets Gauvin pour le Mal de Tête

soulagent et guérissent promptement Maux de Tête, Migraines, Névralgies, et toutes les douleurs.

PRIX : 25 cents la boîte.



**Courrier des Paroisses**

**Old Lake Road.**

Baptême—M. et Mme Arthur Chouinard font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph Henri Oscar. Parrain M. Oscar Sirois, marraine, Mlle Hénédine Boucher.

Mme André Pelletier de Ste-Anne de la Pocatière est en visite chez son gendre M. Arthur Chouinard.

M. Joseph Ruest de Ste-Arsène était de passage à Old Lake Road cette semaine.

C'est avec regret que nous apprenons la maladie de M. Gérard Caron, nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Mlle Marie Louise Ouellet de Kamouraska est en promenade chez son beau-frère M. J. Caron.

**Cacouna.**

Accident qui a failli avoir de tristes conséquences

Dimanche dernier, MM. Jos Mailloux et E. Mailloux s'embarquaient sur une chaloupe pour aller faire une promenade sur le fleuve. Tout alla bien jusqu'à leur retour lorsqu'en arrivant au quai, la chaloupe toucha une roche et un faux mouvement de M. J. Mailloux fit chavirer l'embarcation et précipita à l'eau les trois occupants. Les cris de quelques jeunes filles qui étaient sur le quai attirèrent l'attention d'un des frères de M. Ducas qui, n'écoulant que son courage, se précipita à leur secours dans une autre embarcation et réussit à atteindre les naufragés après une demi-heure d'attente et à les retirer de leur dangereuse position. M. Ducas perdit connaissance en arrivant au quai. On le transporta à sa résidence, non loin de là où les meilleurs soins lui furent prodigués. Tous sont assez bien maintenant.

**Mont-Carmel.**

A la cabane à sucre — Avec les beaux jours du printemps est aussi revenue la belle saison du sucre d'érable. Nos fabricants de sucre, toujours si généreux ont invité plusieurs de leurs parents et amis à une jolie fête de tire d'érable. On remarquait parmi les invités, M. et Mme Auguste Michaud de St-Pascal, MM. Joseph Langelier de St-Pascal, Thomas Paradis de St-Pascale, M. et Mme André Plourde, M. et Mme Sylvio St-Onge, M. et Mme Wilfrid Plourde, MM. Louis St-Onge, Luc Chamberland, M. et Mme Alexandre Jean, M. Jean Plourde, Mlles Maria Jean, Maria Dupéré, Bernadette Thériault et quelques autres. Tous firent honneur à la tire qui était très bonne, et tous les invités gardèrent le meilleur souvenir de cet agréable après-midi et remercient cordialement M. Alex. Jean.

Divers.—MM. les abbés Rivard et St-Pierre, professeurs au collège de Ste-Anne étaient les hôtes de M. le curé Lessard la semaine dernière.

M. et Mme J. B. Bérubé de St-Alexandre étaient en promenade chez M. Alex Jean mercredi dernier.

M. Léo Ouellet après avoir passé un mois chez M. Alfred Moreau est retourné à Riv. du Loup, à sa nouvelle résidence.

Mlle Luména Lévesque était à Mont-Carmel ces jours-ci.

M. Thomas Jean qui était à l'Hotel-Dieu de Québec depuis

un mois est revenue dans sa famille.

**Riv. Trois Pistoles.**

Paques a été célébrée avec grande pompe dans notre petite paroisse. L'église qui laissait ses habits de deuil avait revêtu ses plus beaux ornements de fêtes, un chœur de chant sous l'habile direction de l'organiste rendit la grande messe harmonisée autant avec art qu'avec goût.

De jolis solos furent chantés par MM. J. D. Leclerc, J. A. et Alfred Spénard.

M. J. E. Tobin a passé la fête de Pâques dans sa famille à Montréal.

M. J. C. Bourassa de la maison Thibaudeau & Frère de Québec passait Pâques parmi nous, l'hôte de la famille G. Plante.

Mme J. A. Spénard et sa mère Mme Alfred Spénard furent absents une partie de la semaine, en promenade à Lyster, Villeroy et Québec.

M. L. E. LeBlond agent de la Métropolitaine Life Ins. Co. était à Fraserville samedi et dimanche pour affaires.

Nous sommes heureux d'apprendre que "The Brown Corporation Pulp Co" vient de faire l'acquisition des moulins et chantiers de "The Trois Pistoles Pulp & Lumber Co, représentée ici par J. E. Tobin. The Brown Corporation est une compagnie très puissante et très riche, et nous espérons que la Rivière Trois Pistoles progressera avec cette nouvelle compagnie comme elle l'a toujours fait par le passé. C'est pourquoi nous souhaitons la bienvenue et un heureux séjour au nouveau gérant qui sera parmi nous dans quelques jours.—En avant le progrès.—

Le dimanche de pâques les nombreux amis de la famille L. G. Plante, se réunissaient pour souhaiter la bienvenue à M. J. E. Bourassa l'hôte de M. Plante, et aussi pour prendre une partie de cartes. L'on s'amusa à qui mieux mieux, il y eut chant, piano et violon; tous se séparèrent enchantés d'une aussi agréable soirée.

**Ste Anne de La Pocatière.**

Mardi le 17 avril M. Jules Maurais unissait sa destinée à Mlle Eugénie Thiboutot.

Les nouveaux époux sont allés en voyage de nocce au Lac Noir.

Le 24 courant M. Albert Jalbert conduisit à l'autel Mlle Virginie Bérubé de la Riv. Ouelle.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Le 16 avril avaient lieu les funérailles de Mme Narcisse Leblanc née Philomène Lapointe décédée le 14 à l'âge de 76 ans.

Etaient de passage ici ces jours derniers, M. Régis Leblanc de Kamouraska, Mlle Marie Louise Leblanc de Kamouraska, Mme J. B. Paradis de Kamouraska, Mme J. B. Hudon de St-Pascal, M. et Mme Dr Deschênes St-Pascal, M. et Mme Georges Frère de St-Pascal, M. et Mme Dr Parrot Riv. du Loup, M. Jules Langlais Riv. du Loup, M. E. E. Hudon Riv. du Loup, M. Omer Langlais Riv. du Loup.



**Couveuses "Legaré"**

**Le Succès au Premier Essai.**

La couveuse "LEGARE" est l'appareil par excellence pour l'éleveur qui veut s'assurer le succès. C'est aussi la couveuse par excellence pour l'homme, la femme, le garçon ou la jeune fille qui débute dans l'élevage et qui projette d'en retirer tous les bénéfices qu'il promet.

**Un placement sûr.**

L'argent que vous placez sur une couveuse "LEGARE" est le meilleur placement que vous puissiez faire. Elles sont construites pour COUVER et pour DURER. Les prix sont corrects et nos conditions très avantageuses.

**Laissez pondre les poules.**

Pourquoi garder des poules une partie de l'été pour promener chacune cinq à six poulets ou encore s'exposer à les perdre, pendant que leur fonction la plus rémunératrice serait de pondre de beaux œufs qui se vendent si bien.

Ordonnez une couveuse aujourd'hui. Les poulets éclos en Mai sont reconnus les meilleurs au point de vue de la pureté de la race. Ecrivez-nous, pour renseignements, nous vous les fournirons avec plaisir.

**P. T. LEGARE,**  
LIMITÉE.

QUEBEC.

Succursale à Fraserville.



**AUX DAMES DU CANADA**

Mesdames,

Voulez-vous vous guérir d'une manière tout à fait assurée de vos piquements dans les membres, de vos frissons, de vos chaleurs, de vos engourdissements, de vos étourdissements, de vos jambes de lait, de toutes les plaies ou éruptions de toutes sortes qui ne veulent pas guérir, de toutes les démangeaisons ?

Toutes ces maladies son causées par le fait que votre lait vous est resté dans les membres et qu'il y cause des désordres en agissant dans votre corps comme poison et agent nuisible à la santé. Tous ces maux engendrent par la suite la gêne dans les urines, douleurs dans les reins et dans le bas du corps, la constipation, l'appendicite, les hémorroïdes, les maux de tête et la mauvaise digestion.

Voulez-vous aussi connaître ce qu'il faut faire durant le temps de la grossesse pour prévenir tous les accidents et arriver à une heureuse maladie ?

Voulez-vous connaître ce qu'il faut pour faire un sevrage parfait ?

En résumé chez l'homme comme chez la femme c'est la retenue dans le corps de tous ces poisons par le mauvais fonctionnement des intestins et des reins qui est la cause de tous ces maux.

Envoyez-moi deux piastres avec tous les détails de vos maladies et je vous enverrai gratuitement le traitement qui convient dans chaque cas.

**Dr. N.-ALPHONSE SIROIS,**  
Ste-Anne de la Pocatière, Comté de Kamouraska.

PROPRIETAIRE ET INVENTEUR de la célèbre POTION ANTILAITEUSE vendue par lui-même et par tous les marchands de médecines

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

FONDEE EN 1900

SIÈGE CENTRAL : 7 et 9, Place d'Armes, Montréal Qué. Can.  
 CAPITAL AUTORISÉ ..... \$2,000,000.00  
 CAPITAL PAYÉ ET SURPLUS ..... \$1,650,000.00

(Au 31 décembre 1915)

## Conseil d'Administration

Président : M. H. LAPORTE, de la maison Laporte, Martin Limitée. Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.  
 Vice-Président : M. W. F. CARSLY, Capitaliste.  
 Vice-Président : M. TANCREDE BIENVENU, Administrateur Lake of the Woods, Millings Co.  
 M. G. M. BOSWORTH, Vice-Président "Canadian Pacific Railway Co."  
 Honorable M. ALPHONSE RACINE, C. L. de la maison de gros "A. Racine Ltée".  
 M. L. J. O. BEACHEMIN, Propriétaire de la Librairie L. J. O. Beauchemin, Ltée.  
 MM. CHEVALIER, Directeur Général, du Crédit Foncier Franco-Canadien.

## Bureau de Contrôle

Les fonds ou argents qui sont confiés à cette Banque pour son Département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, et les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité à savoir :

## Commissaires Censeurs

Président : Hon. Sir ALEX. LACOSTE, Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.  
 Vice-Président : Dr. E. PERSILLIER LACHAPPELLE, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.  
 L'Hon. M. PÉRODEAU, N. P. Ministre sans portefeuille dans le Gouvernement de Québec.

## Département d'Épargne

Pour la commodité des travailleurs, etc. des dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.) et plus, seront acceptés au Département d'Épargne.

## Bureau Chef

Directeur Gérant Général : M. Tancrede Bienvenu. Secrétaire : M. A. Giroux, Inspecteur en chef : M. M. Larose, Inspecteur : M. J. A. Turcot, Assistants Inspecteurs : A. Thibault, J. E. Langlois.

## 75 SUCCURSALES

dans les provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau Brunswick.

## Correspondants à l'Étranger

Etats-Unis New-York, Boston, Buffalo, Chicago, Angleterre, France, Belgique, et Italie.

Emission de LETTRES de CREDITS CIRCULAIRES, payables dans toutes les parties du monde.

Ouverture de CREDITS COMMERCIAUX.

Succursale : Edifice Pouliot Rue Lafontaine.

JOS. PRATTE, gérant

## Chronique Parlementaire

Ottawa, 19 avril 1917.

De nouveau au poste, les députés se sont mis résolument à l'ouvrage.

A trois heures, l'orateur était à son siège, faisait la prière, et entamait l'ordre du jour.

Trois Ministres en front : Sir The White, sombre, l'oeil perdu au plafond, ne semble pas à l'aise.

Plus loin, Sir Georges Foster, à des airs de premier-ministre : c'est lui qui conduit la chambre.

A l'autre bout, M. Cochrane : On dirait un monumental chandelier ou caudalabre, dont Foster serait le corps principal, White et Cochrane, les deux bras de côté.

On introduit le héros de Dorchester, il a l'air modeste et gêné. On dirait que le regard de Sir Wilfrid, qu'il a accusé lâchement et bêtement, à Valleyfield, d'être l'auteur de la guerre des races en ce pays, pèse sur lui de tout le poids de son mépris pour les petites gens, genre Sévigny.

Les applaudissements sont froids; il y en a qui n'applaudissent pas du tout, ceux qui auraient désiré le voir archi-battu.

Il s'efface, va s'asseoir en arrière des autres, sur la dernière rangée avec son frère-siamois Rainville, et la comédie est terminée.

Sir Wilfrid a parlé trois fois dans le cours de la journée; au sujet de la mort de la Duchesse de Connaught, de l'entrée des Etats-Unis du côté des Alliés et sur la Loi pour abolir la peine de mort.

C'était réjouissant de le voir si bien, si frais, si dispos, bien qu'à peine débarqué de Toronto où il était allé assister aux funérailles de Sir Meville Jones, Sénateur, un ami de coeur, qui l'avait pourtant abandonné en 1911, sur la réciprocité, à cause de ses intérêts à millions dans la Massey-Harris.

Le soir, on discute la pour et le contre au sujet de la peine de mort, à propos de la Loi de M. Bickerdike M. P. qui veut que l'on cesse de prendre les gens en Canada.

La majorité de la chambre semble favoriser le statu quo, M. Bickerdike eut une phrase cruelle, qui fit sensation :  
 "J'ai connu un homme, dit-il, à

qui on avait volé cheval et voiture : il poursuivit l'auteur du vol jusqu'à ce qu'il le fit condamner à deux ans de pénitencier, et chose incroyable, celui-là même qui poursuivait l'homme qui lui avait pris son cheval, a trouvé moyen de voler un chemin de fer, de faire sauter une Banque, and was knighted for it ! et on l'a Siré à cause de cela !

Cette phrase est dans la bouche de tout le monde, et l'on se demande à qui le député de la Division St-Laurent voulait bien taire allusion.

Il paraît que tout le monde peut mettre le doigt dessus, après quelque réflexion, et ce qu'il y a de certain, c'est que ce Siré là n'appartient pas au parti libéral. Tant mieux !

Que sortira-t-il de cette session reprise après un ajournement de deux mois ? Bien avisé pourrait le dire. Il y a autant de prophéties que de députés de chaque côté. Une chose certaine, c'est qu'il y a des effluves combattifs dans l'air, et Sir Wilfrid paraît décidé de combattre vaillamment.

Si l'on jugeait de l'avenir par le nombre des projets qui sentent les élections, et que le gouvernement veut mettre au jour, la session sera courte, avec des élections en juin, mais un bon nombre persiste à croire qu'ils vont se cramponner au pouvoir jusqu'à la dernière minute.

Le 20 avril.

Hier, M. Lapointe, M. P. pour Kamouraska, a soulevé, en chambre, la question de l'embranchement de la Rivière-Ouelle et du service du "Champlain".

Le ministre a répondu qu'il s'en tenait à sa lettre à M. Lapointe, dans laquelle il affirme que la Branche ne sera fermée, ni les rails enlevés.

La gazette de Montréal affirmait ce matin, que le sort en était jeté, que l'embranchement allait être clos d'une manière permanente, et que le bateau irait faire le service sur la côte nord, entre La Malbaie et Ste Anne de Beaupré.

M. Lapointe est revenu de nouveau sur le sujet, cette après-midi, citant au ministre ce que la gazette disait, et L'Hon. M. Cochrane, dans son laconisme ordinaire,

répondit : Je m'en tiens à ma lettre et aux affirmations qui y sont contenues.

Il y a du mystère là-dedans, et une grosse anguille sous roche, Sir Rodolphe et Gutelius tireraient d'un bord, et le Ministre de l'autre. C'est un *Tug of war* inégale, et nous avons hâte de voir qui va l'emporter.

M. Lapointe ne laissera pas dormir cette affaire, si importante pour son comté, et il saura bien tirer la situation au clair.

On dit que M. Boulay est au désespoir et que M. Louis Taché s'arrache les cheveux : c'est l'Hon. The Chapais, qui a la promesse d'être Sénateur pour la division du Golfe. Battez-vous pour le parti, et les bons morceaux iront aux gros casques qui sont déjà pourtant bien fournis. M. Chapais est Conseiller-Législatif; il faudrait en faire un Sénateur. Il y a des noms prédestinés, dont la vie est un immense rouleau tournant sans cesse du côté de la gallette. Ces gens-là n'ont qu'à naître, pour gober ensuite tous les honneurs et les bonnes places.

Il y a encore des scandales dans l'air. En veux-tu, en v'la ! Un orateur des Communes pourrait bien être appelé à rendre compte... de ce qui ne lui appartient pas, mais attendons les événements.

Il y a des destitutions injustes qui vont amener le camp Borden sous un jour qui ne sera pas favorable à bien du monde, les ministres en tête.

Mais le clou sera certainement le scandale Rogers, car c'en est un d'avoir amené en Angleterre, au front, partout, ce ministre taré qui pèse si lourdement sur la conscience publique. M. Borden s'est préparé des verges qu'on entend déjà fendre l'air pour s'abattre sur ses épaules qui n'en peuvent plus. Et l'exécution sera terrible, si l'on en croit ce qui se dit parmi les journalistes et les députés.

L'accusation de Mre Sévigny contre Sir Wilfrid Laurier, qu'il a accusé d'être l'auteur des conflits de races en ce pays, n'en restera pas là. Le temps semble arrivé de démasquer ces démagogues que le portefeuille aveugle, après en avoir fait de véritables renégats politiques. Il appartenait à Sévigny moins qu'à tout autre d'entrer sur ce terrain et d'oser rejeter sur les épaules de notre vénérable chef, la responsabilité de sa propre conduite, et de ses propres paroles.

Le St-Laurent est reçu et lu, ici à Ottawa, par un bon nombre de députés. Des ministres l'ont sur leur table, et Sir Wilfrid ne le laisse pas passer sans y jeter un coup d'oeil.

C'est très flatteur pour ceux qui y écrivent comme pour ceux qui le dirigent et y consacrent leur temps.

Comme journal de combat, on ne saurait trouver mieux. Ce n'est pas la perfection, mais du moment que les adversaires s'en plaignent et que les amis l'applaudissent, c'est le signe évident que le petit Journal de Fraserville rend des services signalés à la cause libérale dans le district où il est le plus répandu.

Les chroniques de Louis, les réponses de Lise, les cinglantes réparties de Louise, sont lues avec plaisir; les "On dit", trouvent leurs admirateurs, et les petits "Contes des bois", sont à la vogue.

Que les aînés du journal soient heureux, et que les nouvelles recrues se gaudissent : leurs écrits sont lus et appréciés : impossible de demander plus pour l'heure présente. L'avenir fera le reste.

Dr LEO.

LISEZ LE

ST-LAURENT

## BANK OF MONTREAL

100 ANS D'EXISTENCE (1817-1917)

Capital versé . . . \$16,000,000  
 Reste . . . . . 16,000,000  
 Actif Total (Oct. 1916) 365,215,541

En faisant des dépôts réguliers à la Banque de Montréal, vous serez bientôt en mesure d'acheter les Certificats d'Épargnes émis durant la guerre par le Gouvernement Canadien et de contribuer ainsi à la Victoire.



BUREAU CENTRAL, MONTREAL.

H. R. White, Gérant, Succursale de Fraserville.  
 Rivière du Loup Station.

CHEZ

## J. E. PINEAU



Le Concours pour les 50 Morceaux disposés gratuitement aux acheteurs, est terminé.

Mes clients qui ont des coupons en leur possession devront les produire d'ici au premier de juin.

Chaque porteur de Coupon aura le droit d'acheter 10 vgs de bon Coton Jaune 36 pes de largeur à 10c. la verge.

Et 10 vgs de bon Coton blanc, valeur actuelle 18c. pour 12c. la verge.

J. E. PINEAU,  
FRASERVILLE.

## LOUIS COTE

ENTREPRENEUR

ET

CONSTRUCTEUR

de batisses. Manufacturier de portes et chassiss.

Assortiment de bois préparé pour fini intérieur et extérieur de maisons, moulures de toutes sortes, bois préparé sur commande.

Rivière du Loup, Sta.

Chemin de Fraserville.  
 Téléphone 50. Boite postale 62.